

COMMISSION DES COMPTES
DE L'AGRICULTURE DE LA NATION

Session du 4 juillet 2019

L'AGRICULTURE EN 2018

Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2018

arrêtés en juin 2019 et présentés à la commission des comptes du 4 juillet 2019

Insee

Direction des statistiques d'entreprises / Division industrie et agriculture

Rédacteurs du rapport : Hélène Casset-Hervio, Claire Gery, Didier Reynaud et Sabine Aufrant

SOMMAIRE

Introduction	p.4
L'agriculture dans l'économie française	p.5
Les faits marquants pour l'agriculture en 2018	p.6
La production de la branche agricole	p.7
La valeur ajoutée de la branche agricole	p.16
Les résultats de la branche agricole	p.21
L'investissement agricole	p.25
Échanges extérieurs	p.27
Comparaisons européennes	p. 30
Annexes	
Détail du compte provisoire 2018	p. 33
Détail du compte semi-définitif 2017	p. 38
Détail du compte définitif 2016	p. 43
Les révisions de comptes	p. 48
Les graphiques sur longue période	p. 51
Méthodologie et définitions de l'agriculture dans l'économie française	p. 55
Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole	p. 56
Liens vers internet	p. 58

Introduction

Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique », présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN), est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen (cf. méthodologie page 53).

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité, équivalent du produit intérieur brut (PIB) de la branche agricole. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.**

Ce compte **provisoire** de l'agriculture pour 2018 a été établi sur la base de données et d'informations arrêtées en juin 2019.

Ce rapport, ainsi que la rétrospective 1959-2018 des comptes, sont disponibles sur le site : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?q=comptes+agriculture&debut=0>

L'agriculture dans l'économie française en 2018

En 2018, l'activité décélère nettement en France : le produit intérieur brut (PIB) en euros constants s'accroît de 1,7 %, après + 2,3 % en 2017 et + 1,1 % en 2016. La consommation des ménages, ainsi que les dépenses d'investissement, ralentissent. Les exportations décélèrent, mais plus modérément que les importations, si bien que la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB en volume se redresse. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages ralentit avec l'accélération des prix. Le taux d'épargne des ménages augmente légèrement, alors que le taux de marge des sociétés non financières recule (31,2 %, après 31,7 %).

Dans l'ensemble de l'économie, la **production** ralentit nettement, de même que les consommations intermédiaires. La production manufacturière en volume augmente de 0,5 % en 2018. Elle demeure inférieure de 5,2 % à son plus haut niveau, atteint en 2007. La production fléchit en particulier dans la cokéfaction et le raffinage (- 4,9 % après + 0,1 %). Elle décélère nettement dans la construction (+ 1,8 % après + 4,8 %), plus modérément dans la plupart des branches des services principalement marchands (+ 3,1 % après + 3,5 %). L'**emploi** salarié ralentit légèrement (+ 1,0 % après + 1,1 %).

En 2018, le déficit du **commerce extérieur** se réduit de 6,1 milliards d'euros en dépit de la remontée des prix pétroliers, notamment grâce aux activités scientifiques et techniques et aux services administratifs et de soutien. L'excédent en produits agroalimentaires se redresse : la baisse du solde de produits transformés est compensée par l'amélioration des exportations de produits agricoles (cf. page 29).

Tableau 1 : Agrégats 2018 par branche d'activité
en milliards d'euros (et évolutions en %)

	Agriculture	IAA	Industrie hors IAA et énergie	Services	Commerce	Ensemble des SNF-EI ⁴
Valeur ajoutée brute (VAB) ¹	33 (+4,6 %)	42 (-1,2 %)	182 (+0,4 %)	621 (+3,3 %)	216 (+1,1 %)	1 346 (+1,9 %)
VAB au coût des facteurs (VABCF) ²	39 (+7,6 %)	40 (-4,6 %)	176 (-0,4 %)	615 (+4,1 %)	211 (+1,4 %)	1 319 (+2,7 %)
Emploi total, en milliers d'etp ³	744 (-0,3 %)	608 (0,4 %)	1 872 (-0,1 %)	8 786 (+2,4 %)	3 498 (+1,4 %)	18 219 (+1,4 %)
VABCF par actif (en milliers d'euros) ²	53 (+7,8 %)	66 (-5,0 %)	94 (-0,3 %)	70 (+1,7 %)	60 (+0,0 %)	72 (+1,2 %)
Excédent brut d'exploitation (EBE) ²	31 (+8,9 %)	14 (-15,0 %)	60 (-4,4 %)	195 (+3,2 %)	68 (-2,7 %)	493 (+0,9 %)
Exportations ²	64 (+1,4 %)		428 (+4,1 %)	141 (+3,8 %)	7 (-0,9 %)	737 (+4,3 %)
Importations ²	57 (+0,1 %)		450 (+3,3 %)	144 (-1,0 %)	9 (-7,4 %)	756 (+3,3 %)
Demande intérieure finale ¹	208 (-1,3 %)		411 (+1,3 %)	481 (+ 3,1 %)	14 (+ 3,9 %)	2 301 (+1,3 %)

Lecture : cf. méthodologie (page 52) pour la signification précise des activités et des indicateurs.

1. Évolutions en volume

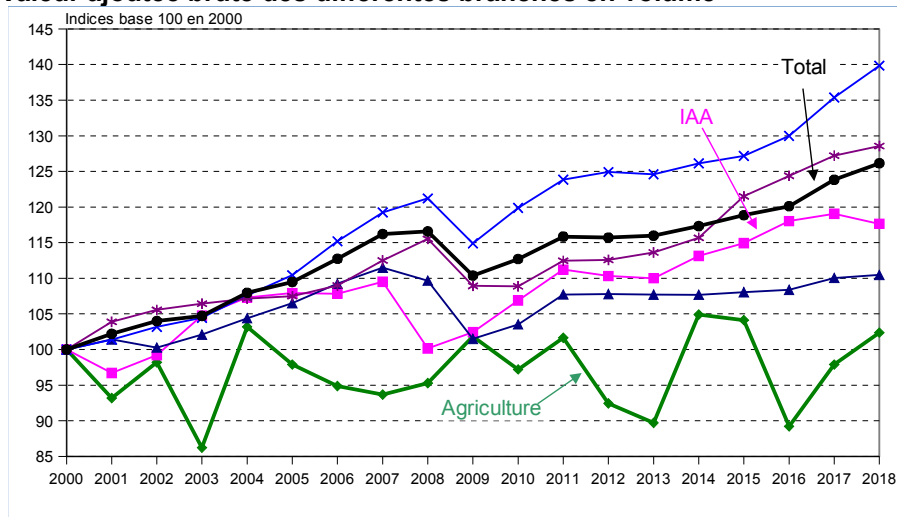
2. Évolutions en valeur

3. En milliers de personnes en équivalent temps plein (etp, salariés + non salariés).

4. Sociétés et entreprises individuelles non financières (y compris énergie et construction).

Sources : Insee, compte spécifique CCAN et comptes nationaux, **2018 provisoire**

Graphique 1 : Valeur ajoutée brute des différentes branches en volume



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN, **2018 provisoire**

Faits marquants pour l'agriculture en 2018

En 2018, la valeur de la **production de la branche agricole** hors subventions sur les produits continue d'augmenter (+ 5,7 % après + 3,8 % en 2017).

La **production végétale** augmente de 10,3 % grâce à la hausse conjuguée des volumes et des prix. Le fort rebond de la production de vin après deux années de baisse explique en grande partie cette évolution. À l'inverse, le volume des autres produits végétaux chute du fait de conditions météorologiques défavorables. Le prix de la plupart des productions est orienté à la hausse, notamment celui de la pomme de terre et des céréales. À l'inverse, le prix des betteraves industrielles continue de baisser.

En revanche, la valeur de la **production animale** diminue de 0,9 % : les volumes sont stables, tandis que les prix reculent. Cette baisse des prix est essentiellement due aux porcins. En effet leur prix a chuté (- 11,9 %) suite à une contraction de la demande mondiale.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole progressent de 2,1 % en valeur, La valeur des intrants rebondit en 2018, après plusieurs années de baisse. Les volumes poursuivent leur baisse (- 0,9 %) tandis que les prix repartent à la hausse (+ 3,1 %). La plupart des postes sont orientés à la hausse. Les volumes d'engrais et les prix de l'énergie contribuent le plus au renchérissement de la facture des agriculteurs.

En 2018, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole tire parti de la hausse plus marquée de la production que des consommations intermédiaires et augmente de 10,6 % en valeur.

Les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèvent à 7,9 milliards d'euros en 2018, en baisse de 400 millions par rapport à 2017. Ce repli s'explique principalement par la baisse de l'enveloppe consacrée aux aides du premier pilier de la politique agricole commune.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** est en hausse de 7,6 % en 2018. Comme le volume de l'emploi agricole décroît tendanciuellement, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif augmente de 7,8 %. En termes réels, elle s'accroît de 7,0 %.

Tableau 2 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

		Valeur 2018 (en milliards d'euros)	Evolution 2018/2017 (en %)		
			Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	(a)	76,4	+1,3	+4,3	+5,7
Produits végétaux		45,9	+2,2	+8,0	+10,3
Céréales		10,1	-8,4	+13,2	+3,7
Oléagineux, protéagineux		2,4	-11,0	-0,8	-11,8
Autres plantes industrielles ² , y c. betteraves		1,5	-5,9	-6,4	-11,9
Fourrages		5,2	-10,6	+12,2	+0,4
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		9,4	-4,3	+18,6	+13,6
Fruits		3,0	-4,9	+6,2	+1,1
Vins		14,3	+28,7	+0,8	+29,7
Produits animaux		25,7	+0,2	-1,1	-0,9
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		10,7	-0,2	-3,2	-3,5
Volailles, œufs		4,8	+1,5	-1,0	+0,5
Lait et autres produits de l'élevage		10,2	+0,0	+1,2	+1,2
Services³		4,8	+0,2	+1,4	+1,6
Subventions sur les produits	(b)	1,1	+0,4	-4,2	-3,8
Production au prix de base	(c) = (a) + (b)	77,5	+1,3	+4,2	+5,6
Consommations intermédiaires, dont :	(d)	44,5	-0,9	+3,1	+2,1
<i>achats</i>		37,9	+0,3	+1,7	+2,0
Valeur ajoutée brute	(e) = (c) - (d)	33,0	+4,6	+5,8	+10,6
Subventions d'exploitation:	(f)	7,9			-4,9
Autres impôts sur la production	(g)	1,6			-0,6
Impôts fonciers		1,0			-4,1
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	(h) = (e) + (f) - (g)	39,3			+7,6
<i>Emploi agricole⁴</i>			-0,3		
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif					+7,8
<i>Prix du produit intérieur brut</i>				+0,8	
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels					+7,0

La production de la branche agricole

1 La production hors subventions

Tableau 3 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeur 2018, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	76,4	+1,3	+4,3	+5,7
dont : productions végétales	45,9	+2,2	+8,0	+10,3
productions animales	25,7	+0,2	-1,1	-0,9

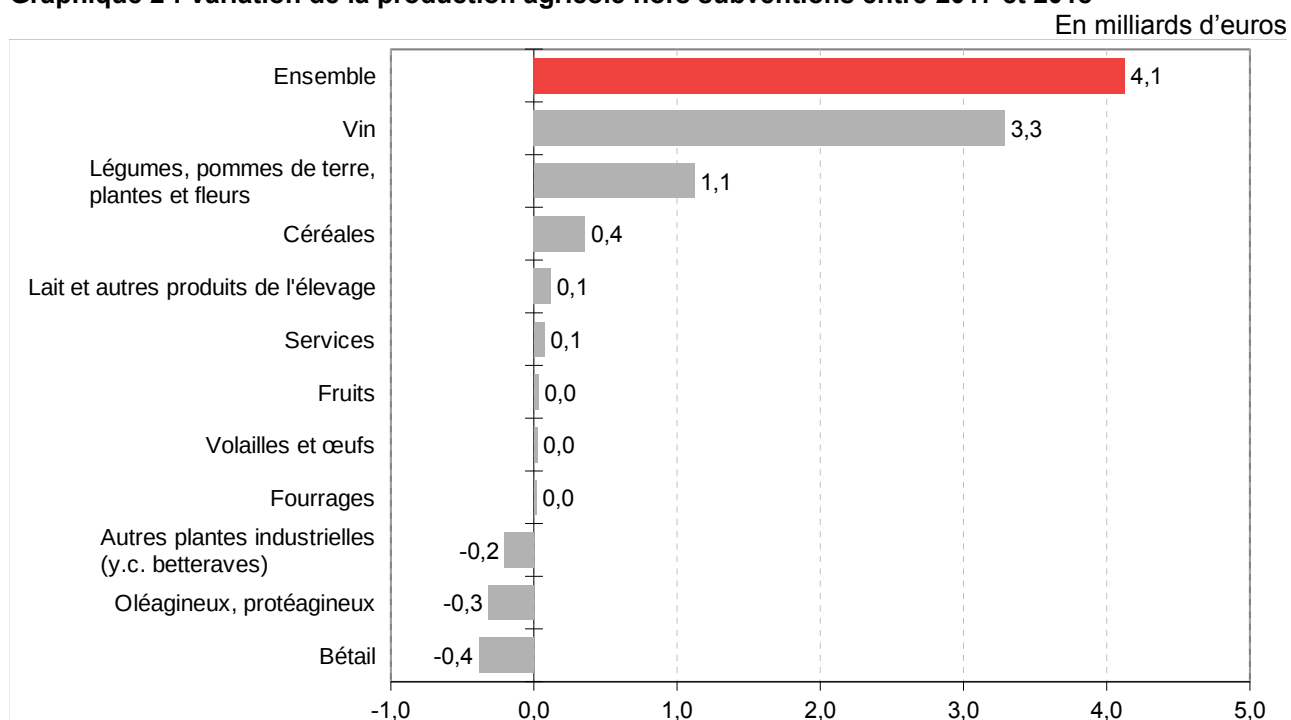
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Le **volume** de la production agricole poursuit sa hausse en 2018 (+ 1,3 %, après + 3,6 %). Les productions végétales continuent d'augmenter en volume. Cette évolution s'explique uniquement par le rebond de la production de vin. La production animale est quasi stable compte tenu d'une baisse de la production de gros bovins.

Globalement, le **prix** hors subventions augmente. Il remonte pour les productions végétales, particulièrement pour les pommes de terre et les céréales. Le prix des productions animales recule (- 1,1 %). En particulier, le prix des porcins s'effondre, après deux années de hausse.

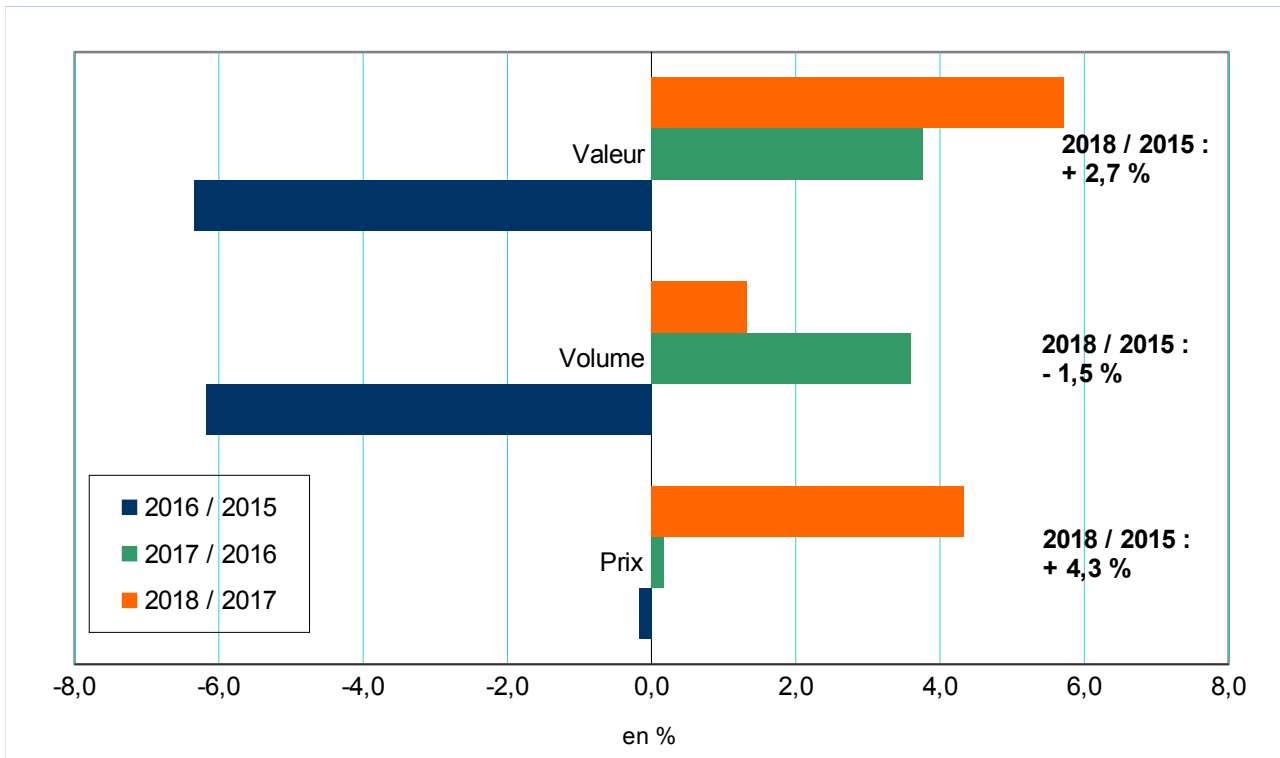
Au total, la **valeur** de la production hors subventions continue d'augmenter (+ 5,7 % après + 3,8 % en 2017) et dépasse son niveau de 2015.

Graphique 2 : Variation de la production agricole hors subventions entre 2017 et 2018



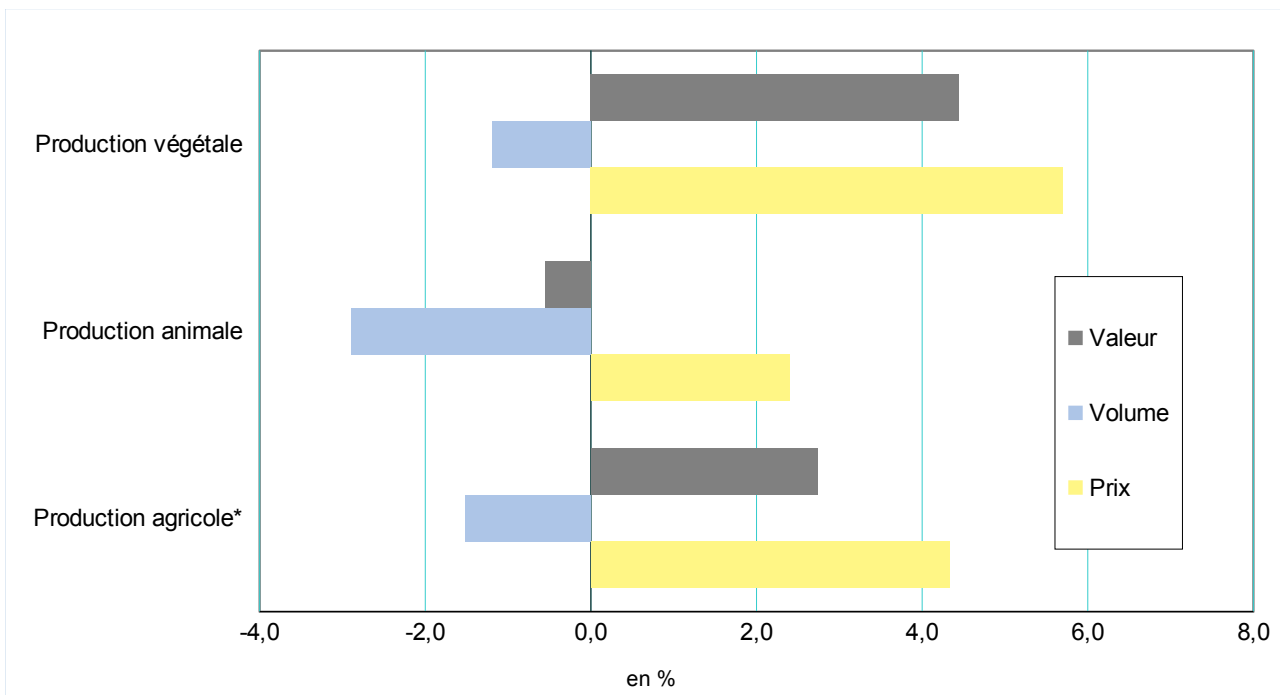
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique 3 : Évolution de la production agricole hors subventions entre 2015 et 2018, en %



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique 4 : Évolution de la production hors subventions entre 2015 et 2018, en valeur, en volume et en prix



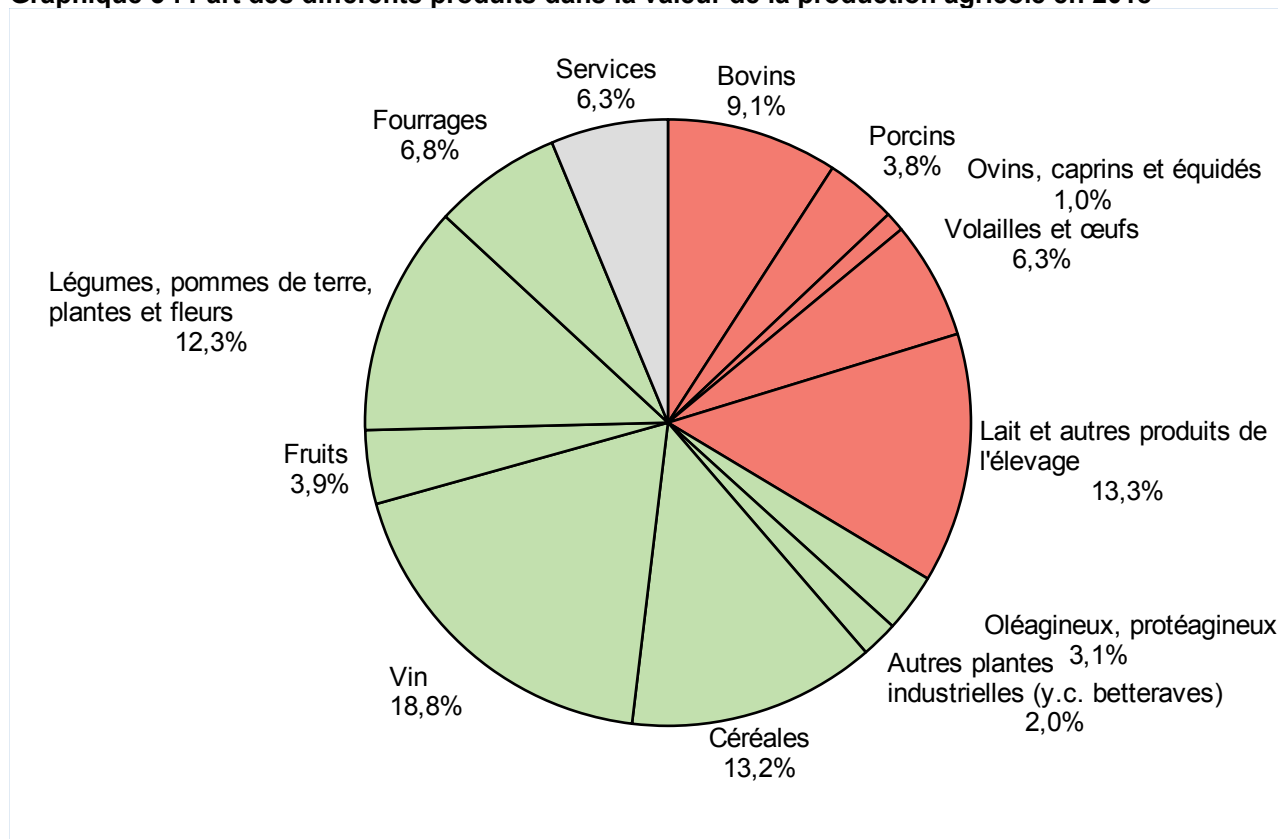
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Tableau 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2016 à 2018 (en %)

	2016	2017	2018
Céréales	11,5	13,5	13,2
Oléagineux, protéagineux	3,6	3,7	3,1
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	2,0	2,4	2,0
Fourrages	7,9	7,2	6,8
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	12,0	11,4	12,3
Fruits	4,4	4,1	3,9
Vin	16,9	15,3	18,8
Bovins	10,2	9,7	9,1
Porcins	4,4	4,5	3,8
Ovins, caprins et équidés	1,1	1,1	1,0
Volailles et œufs	6,5	6,6	6,3
Lait et autres produits de l'élevage	12,9	13,9	13,3
Services	6,7	6,5	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique 5 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole en 2018



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

2 Détail par produits

2.1 Les céréales

Tableau 5 : Production hors subventions de céréales en 2018 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		- 8,4	+ 13,2	+ 3,7
dont : blé tendre	(54,7 %)*	- 7,0	+ 13,7	+ 5,8
maïs	(20,8 %)*	- 11,4	+ 11,3	- 1,3
orge	(17,3 %)*	- 7,4	+ 18,6	+ 9,8

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2017.

En 2018, la valeur de la production de **céréales** continue d'augmenter (+ 3,7 %) grâce au rebond des prix (+ 13,2 %) malgré des récoltes en baisse.

En volume, la production de **l'ensemble des céréales** chute (- 8,4 %), les rendements de toutes les céréales ayant été affectés par des conditions météorologiques défavorables. La production diminue de 7,0 % pour le **blé tendre** après la forte hausse de 2017 (+ 32,0 %). La production de **maïs** chute de 11,4 %. La récolte d'**orge** se replie de 7,4 %, notamment à cause de la baisse des surfaces (- 7,2 %).

Le **prix** de production augmente nettement (+ 13,2 %). La très bonne qualité de la récolte 2018 de **blé tendre** et la faiblesse de l'offre mondiale influencent favorablement les prix (+ 13,7 %). Le prix du **maïs** augmente (+ 11,3 %) en lien avec les cours mondiaux ; ceux-ci sont orientés à la hausse malgré l'augmentation de la production mondiale en raison d'une demande soutenue générée par l'utilisation de biocarburants aux États-Unis. Le prix de **l'orge** (+ 18,6 %) augmente aussi en lien avec les cours mondiaux, dans un contexte où la croissance de la demande se conjugue à une récolte au plus bas.

2.2 Les plantes industrielles¹

Tableau 6 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2018 (évolution en %)

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	- 9,1	- 3,0	- 11,8
dont : oléagineux (56,9 %)*	- 10,0	- 1,0	- 10,9
protéagineux (4,3 %)*	- 24,3	+ 2,1	- 22,7
betteraves industrielles (22,7 %)*	- 11,0	- 15,0	- 24,3

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019*.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2017.

La valeur de la production d'**oléagineux** chute en 2018 (- 10,9 %) sous l'effet des volumes (- 10,0 %) : les rendements ont été affectés par la météo pluvieuse du printemps. Ainsi la récolte de **colza** diminue (- 7,3 %) malgré une augmentation des surfaces (+ 15,3 %). La baisse de volume est plus sensible pour la récolte de **tournesol** (- 20,1 %), la baisse des surfaces amplifiant celle des rendements. Le **prix** des oléagineux baisse pour la troisième année consécutive (- 1,0 %), en lien avec les cours mondiaux.

La valeur de la production de **protéagineux** chute (- 22,7 %) sous l'effet de la forte chute des volumes (- 24,3 %). Celle-ci s'explique par la baisse notable des surfaces. Les prix se redressent (+ 2,1 % après -14,0 %).

La valeur de la production de **betteraves industrielles** chute (- 24,3 %) tant sous l'effet des volumes que des prix. Les volumes baissent (- 11,0 % après + 24,5 %) en dépit de surfaces constantes. En effet, la sécheresse et les maladies ont entraîné un rendement historiquement bas. Les prix poursuivent leur recul (- 15,0 % après - 3,7 %).

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les " autres plantes industrielles " ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

2.3 Les fruits et légumes

Tableau 7 : Production hors subventions de fruits et de légumes en 2018 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		- 5,7	+ 20,3	+13,5
dont : fruits	(35,3 %)*	- 4,9	+ 6,2	+ 1,1
légumes	(35,2 %)*	- 4,2	+ 8,3	+ 3,7
pommes de terre	(29,5%)*	- 8,6	+ 52,9	+39,8

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2017.

La valeur de la production de **fruits** remonte légèrement en 2018 et se rapproche du niveau de 2016 : l'augmentation des prix (+ 6,2 %) compense la réduction des volumes (- 4,9 %). Après les bonnes récoltes de 2017, la plupart des fruits enregistrent une baisse de leur production, notamment les **abricots** (- 25 %), les **cerises** (- 24 %), les **prunes** (- 18 %) et les **pêches** (- 17 %). En effet, les fruits d'été ont été particulièrement touchés par les intempéries. Seule la récolte de **raisins** et de **noix** est en progression. La hausse des prix consécutive à ce repli de la production concerne presque tous les fruits, hormis les raisins et les noix. Le renchérissement du prix des abricots est particulièrement marqué (+ 41 %) ainsi que celui des pêches (+ 25 %).

La valeur de la production de **légumes** augmente (+ 3,7 %) : la baisse des volumes (- 4,2 %) est compensée par la hausse des prix (+ 8,3 %). La production de la plupart des légumes est en repli, notamment les **tomates** (- 11,7 %) et les **carottes** (- 7,2 %). En effet, le manque de luminosité et la pluviométrie importante du printemps puis la canicule estivale ont affecté les récoltes. La hausse des prix concerne la majorité des légumes. Elle atteint 52 % pour les **oignons**, 47 % pour les **carottes** et 23 % pour les **concombres**. À l'inverse, le prix des tomates recule (- 8 %).

La valeur de la production de la **pomme de terre** augmente (+ 39,8 %), sous l'effet des prix qui rebondissent (+ 52,9 %) après la forte baisse de 2017 (- 25,8 %). En revanche, la production en volume chute (- 8,6 %) en dépit d'une augmentation des surfaces. Les rendements ont en effet été affectés par la sécheresse.

2.4 Les vins

Tableau 8 : Production hors subventions de vin en 2018 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble	(100 %)*	+ 28,7	+ 0,8	+ 29,7
Vins d'appellation d'origine	(81,4 %)	+ 26,0	- 0,6	+ 25,3
Vins de champagne**	(23,4 %)	+ 17,9	+ 2,2	+ 20,5
Autres vins d'appellation	(58,0 %)	+ 29,3	- 1,6	+ 27,2
Autres vins	(18,6 %)	+ 40,6	+ 6,1	+ 49,1
Vins pour eaux de vie AOC	(8,2 %)	+ 52,4	+ 6,5	+ 62,3
Autres vins de distillation	(0,2 %)	+ 19,7	+ 0,4	+ 20,2
Vins de table et de pays	(10,2 %)	+ 31,5	+ 5,8	+ 39,1

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019*.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2017.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

En 2018, la **valeur** de la production de vin se redresse (+ 29,7 %), tirée par les volumes (+ 28,7 %). En revanche les prix varient peu.

Le **volume** global est en forte hausse (+ 28,7 %), après deux années de baisse marquée. Il augmente pour tous les types de vin. Les conditions climatiques très favorables à la viticulture ont conduit à une récolte exceptionnelle, supérieure de 6 % à la moyenne des 5 dernières années.

Le **prix** de la production de vin reste stable (+ 0,8 %) : les faibles disponibilités de fin de campagne 2017 viennent compenser la hausse des volumes produits.

2.5 Le bétail

Tableau 9 : Production hors subventions de bétail en 2018 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		- 0,2	- 3,2	- 3,5
dont : Gros bovins	(52,5 %)*	- 1,2	+ 0,2	- 1,1
Veaux	(10,8 %)*	+ 0,7	+ 1,1	+ 1,8
Porcins	(29,6 %)*	+ 1,1	- 11,9	- 10,9
Ovins et caprins	(6,4 %)*	+ 2,5	+ 1,0	+ 3,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2017. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** hors subventions diminue de 3,5 % en 2018. Au léger recul des volumes (- 0,2 %) s'ajoute un net recul des prix (- 3,2 %).

La production de **gros bovins** diminue en valeur de 1,1 %, suite à une baisse des volumes (- 1,2 %) dans un contexte de stabilité des prix (+ 0,2 %).

La valeur de la production de **veaux** se redresse (+ 1,8 %) sous l'effet conjugué des volumes (+ 0,7 %) et des prix (+ 1,1 %).

La production de **porcins** chute en valeur (- 10,9 %) sous l'effet des prix (- 11,9 %). Après deux années de hausse soutenue, leur tendance s'inverse, suivant l'évolution des prix mondiaux. Ceux-ci reculent suite à une baisse de la demande chinoise amorcée dès 2017. Les volumes se redressent (+ 1,1 %).

La production d'**ovins et de caprins** s'accroît (+ 3,6 %). Les volumes (+ 2,5 %) et les prix (+ 1,0 %) augmentent.

2.6 Les produits avicoles

Tableau 10 : Production hors subventions de produits avicoles en 2018 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		+ 1,5	- 1,0	+ 0,5
dont : Volailles	(66,0 %)*	+ 4,0	- 0,2	+ 3,8
Œufs	(34,0 %)*	- 3,2	- 2,8	- 5,9

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2017.

La production de **volailles** se redresse en valeur (+ 3,8 %). Le volume augmente (+ 4,0 %) après une année 2017 marquée par un épisode d'influenza aviaire (- 3,6 %). La production de foies et canards gras retrouve les niveaux de 2016. Le prix reste stable (- 0,2 %).

La production d'**œufs** chute en valeur (- 5,9 %) après la forte hausse de 2017 (+ 30,7 %). En volume, elle se réduit de 3,2 %. Les prix baissent également (- 2,8 %) après la flambée de 2017 (+ 26,8 %) causée par la crise du Fipronil.

2.7 Lait, produits laitiers et autres produits animaux

Tableau 11 : Production hors subventions de lait, produits laitiers et autres produits animaux en 2018 (évolution en %)

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	+ 0,0	+ 1,2	+ 1,2
dont :			
Lait et produits laitiers** (93,8 %)*	- 0,3	+ 1,1	+ 0,8

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2017.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production de **lait, produits laitiers et autres produits animaux** augmente en 2018 (+ 1,2 %) sous l'effet des prix (+ 1,2 %). Le volume du **lait et des produits laitiers** varie peu (- 0,3 %).

3 Les subventions sur les produits

En 2018, le montant des subventions sur les produits est quasi stable, elles s'élèvent à 1,1 milliard d'euros.

Tableau 12 : Subventions sur les produits*, en millions d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018**
Subventions sur les produits végétaux	354,3	311,6	276,1	295,7	324,4	307,3	290,8	286,7
Subventions sur les produits animaux	787,3	757,2	776,5	793,7	870,5	870,3	868,7	828,6
Total	1 141,6	1 068,8	1 052,6	1 089,4	1 194,9	1 177,6	1 159,5	1 115,3

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

** Estimation

4 La production de la branche agricole au prix de base

Tableau 13 : La production de la branche agricole au prix de base

	Valeur 2018, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	76,4	+ 1,3	+ 4,3	+ 5,7
Subventions sur les produits*	1,1	+ 0,4	- 4,2	- 3,8
Production au prix de base**	77,5	+ 1,3	+ 4,2	+ 5,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail)**.

** Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** est désormais très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

La valeur ajoutée de la branche agricole

1 Les consommations intermédiaires

Tableau 14 : Les consommations intermédiaires

	Valeur 2018 en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Total des consommations intermédiaires*	44,5	- 0,9	+ 3,1	+ 2,1
dont : aliments pour animaux intraconsommés	6,6	- 8,2	+ 12,0	+ 2,8
aliments pour animaux achetés **	7,8	+ 0,3	+ 1,3	+ 1,5
énergie et lubrifiants	4,2	- 0,4	+ 13,2	+ 12,8
engrais et amendements	3,5	+ 5,2	+ 0,2	+ 5,4
pesticides et produits agrochimiques	3,0	0,0	+ 0,2	+ 0,3
dépenses vétérinaires	1,4	-1,1	+1,7	+0,6
Sous-total, hors aliments intraconsommés	37,9	+ 0,3	+ 1,7	+ 2,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

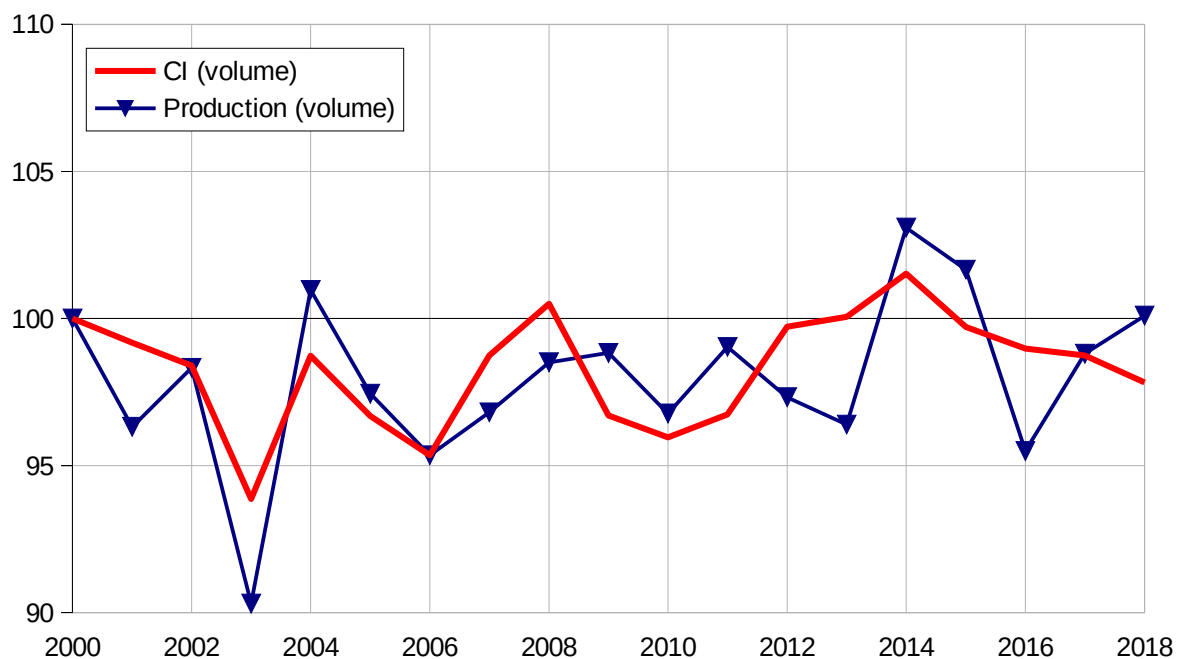
En 2018, la valeur des **consommations intermédiaires** augmente de 2,1 %. La valeur des intrants rebondit après plusieurs années de baisse. Les volumes poursuivent leur baisse (- 0,9 %) tandis que les prix repartent à la hausse (+ 3,1 %). La plupart des postes sont orientés à la hausse. Les volumes d'engrais et les prix de l'énergie contribuent le plus au renchérissement de la facture des agriculteurs.

La **facture énergétique** a regagné 20 % entre 2016 et 2018 alors qu'elle avait diminué de 21 % entre 2013 et 2016. La hausse des prix se poursuit en 2018 (+13,2 %). Dans le sillage de l'augmentation des cours du pétrole, les combustibles fossiles se renchérissent nettement sur l'ensemble de l'année. En particulier, le prix du gazole non routier s'envole de 20,7 % et celui du gazole routier de 16,5 %, tandis que la hausse atteint 7,6 % pour le gaz naturel. La hausse du prix de l'électricité est comparativement beaucoup plus modérée (1,3 %).

Concernant l'**alimentation animale**, le recours à des aliments produits au sein même de l'exploitation diminue (- 8,2 % en volume), parallèlement à un rebond de leurs prix de valorisation. Il s'agit principalement des fourrages, avec une nette baisse de la production récoltée des prairies et surfaces en herbe. Les achats d'aliments pour animaux auprès des industries agroalimentaires sont relativement stables (+ 0,3 % en volume). Les achats de pulpes de betterave déshydratées apparaissent à nouveau en hausse (+ 8,1 % en volume), tandis que les achats d'aliments composés progressent modérément (+0,3 % en volume). Le prix des tourteaux se renchérit nettement en 2018 (+ 6,8 %). En parallèle, les prix des **produits et services vétérinaires** augmentent de +1,7 %.

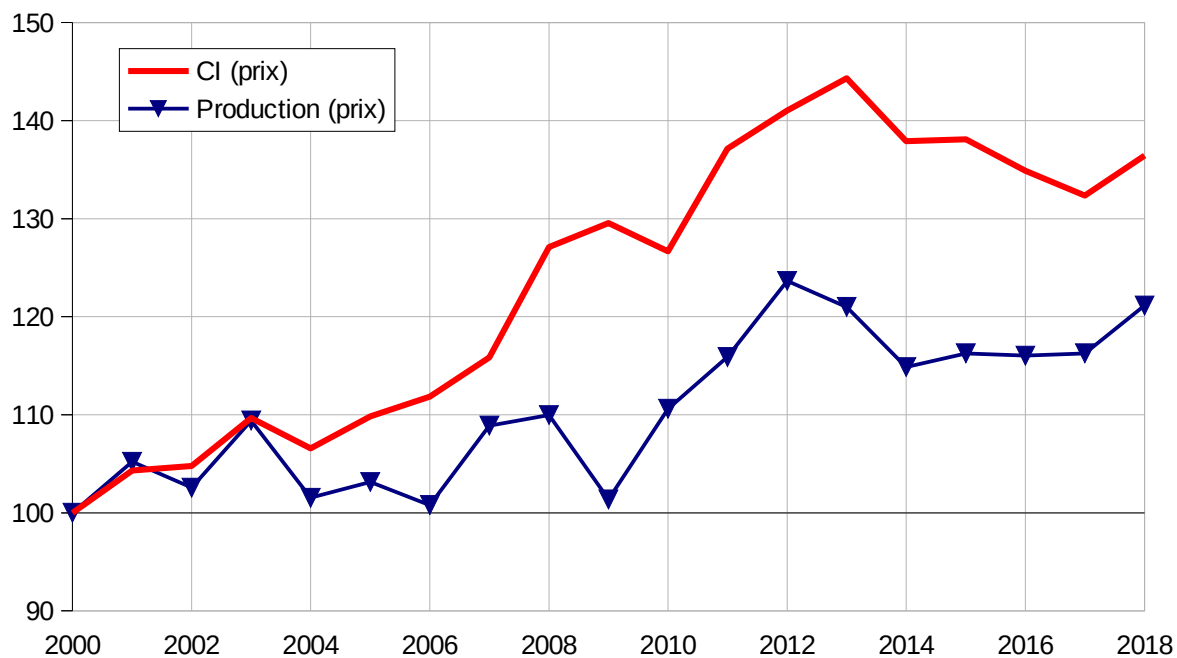
Les dépenses en **engrais et amendements** destinés à la récolte 2018 se redressent (+ 5,4 %), après une forte chute en 2017. La plupart des types d'engrais sont concernés par la hausse des achats, à l'exception des engrais simples phosphatés. Les achats d'engrais composés sont les plus dynamiques (+11,2 % en volume). Parallèlement, les prix des engrais évoluent peu (+ 0,2 %). La tendance est à la baisse pour tous les engrais, à l'exception des engrais simples azotés, dont l'usage est le plus répandu. Les prix des **pesticides et produits agrochimiques** s'inscrivent en très légère hausse (+ 0,2 %).

Graphique 6 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, en volume, base 100 en 2000



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique 7 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, base 100 en 2000



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

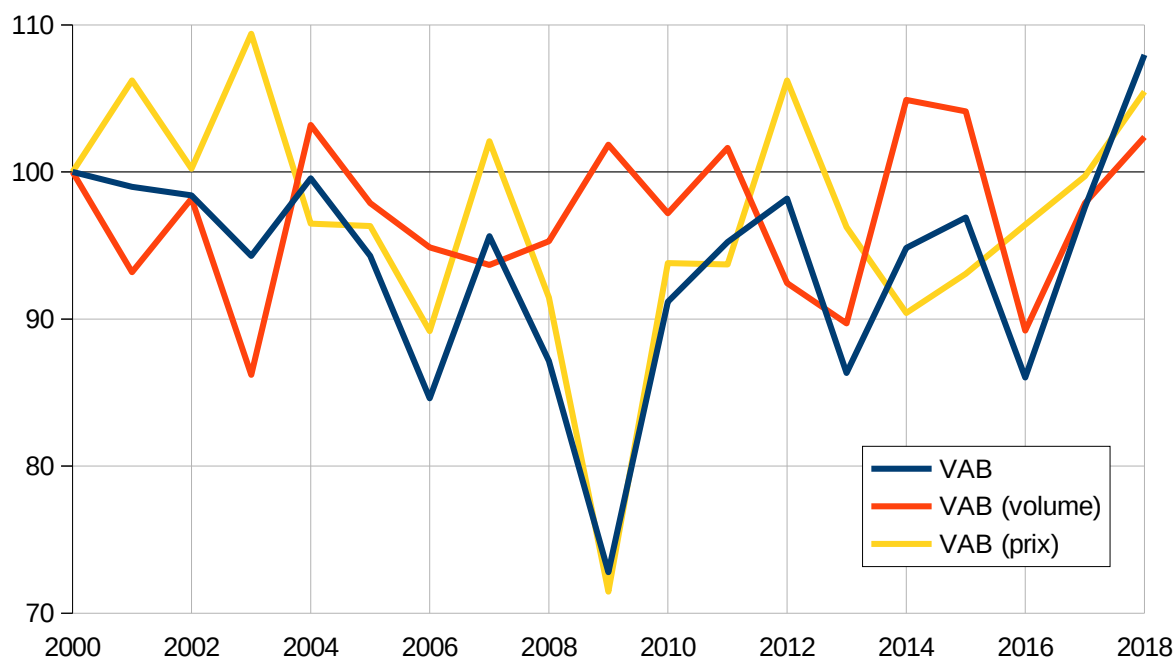
Tableau 15 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole

	Valeur 2018, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production au prix de base	77,5	+ 1,3	+ 4,2	+ 5,6
Consommations intermédiaires	44,5	- 0,9	+ 3,1	+ 2,1
Valeur ajoutée brute	33,0	+ 4,6	+ 5,8	+ 10,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

En 2018, la **valeur ajoutée brute** augmente de 10,6 % en valeur. En valeur la production continue à augmenter (+ 5,6 %) tandis que les consommations intermédiaires se redressent à un moindre rythme (+ 2,1 %). Les prix de production sont dynamiques, ceux des consommations intermédiaires s'inscrivent en hausse (+ 3,1 %). Finalement, l'évolution des volumes (+ 4,6 %) et des prix (+ 5,8 %) se cumulent et aboutissent à une hausse de la valeur ajoutée brute.

Graphique 8 : Évolution de la valeur ajoutée brute de la branche agricole, base 100 en 2000



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

3 Les subventions d'exploitation

En 2018, les subventions d'exploitation en France métropolitaine devraient s'établir autour de 7,9 milliards d'euros, en baisse de 5 % sur un an.

Cette baisse résulte essentiellement de la diminution des aides du premier pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) sur l'ensemble de la programmation 2014-2020 (paiement de base et paiement vert) afin d'assurer le financement des aides du second pilier (Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel notamment).

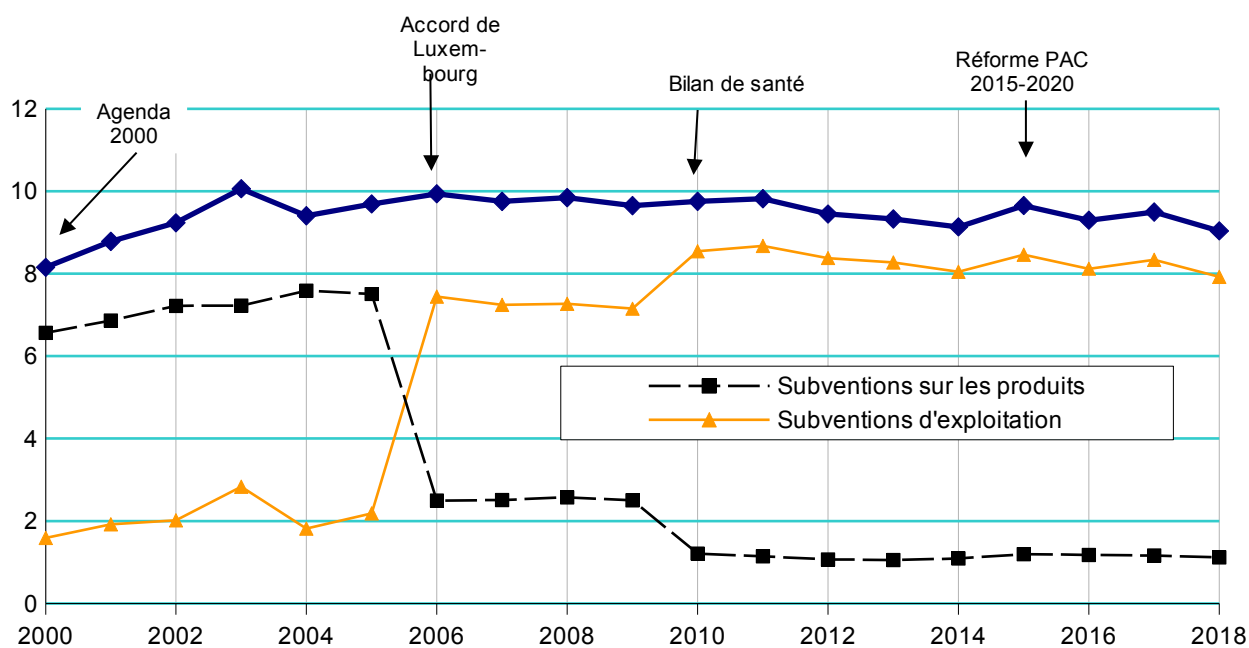
Tableau 16 : Les subventions d'exploitation* de la branche agriculture, en millions d'euros

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Paiement unique - Paiement de base	6 966,6	6 288,5	3 933,3	3 884,3	3 854,9	3 707,3
Paiement vert			2 141,0	2 112,3	2 123,1	2 016,2
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	532,8	609,6	903,8	974,7	995,5	1 004,9
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	224,3	208,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	274,0	320,7	270,0	307,0	428,7	345,8
Aides aux éleveurs	47,2	50,7	246,6	237,3	201,4	125,5
Aides aux producteurs de fruits et légumes	1,0	4,4	6,0	2,9	2,9	3,0
Aides aux viticulteurs	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agriculteurs en difficulté	1,9	1,7	1,7	1,6	1,6	1,0
Indemnités au titre des calamités agricoles	34,3	48,6	178,8	43,5	119,0	44,8
Indemnités pour dégâts de gibier	30,0	22,8	25,9	25,9	25,9	25,9
Autres subventions d'exploitation	107,3	121,7	128,0	130,7	150,7	144,0
Prises en charge d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt	29,9	123,3	263,3	21,5	20,7	52,5
CICE		220,0	334,2	349,0	353,0	419,4
Total métropole	8 249,4	8 020,0	8 432,5	8 090,8	8 277,5	7 890,2
Subventions dans les DOM	24,3	25,5	25,5	29,5	58,2	33,6
Total	8 273,7	8 045,5	8 458,0	8 120,2	8 335,7	7 923,8

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

Graphique 9 : Subventions à l'agriculture, en milliards d'euros



Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

4 Les impôts sur la production

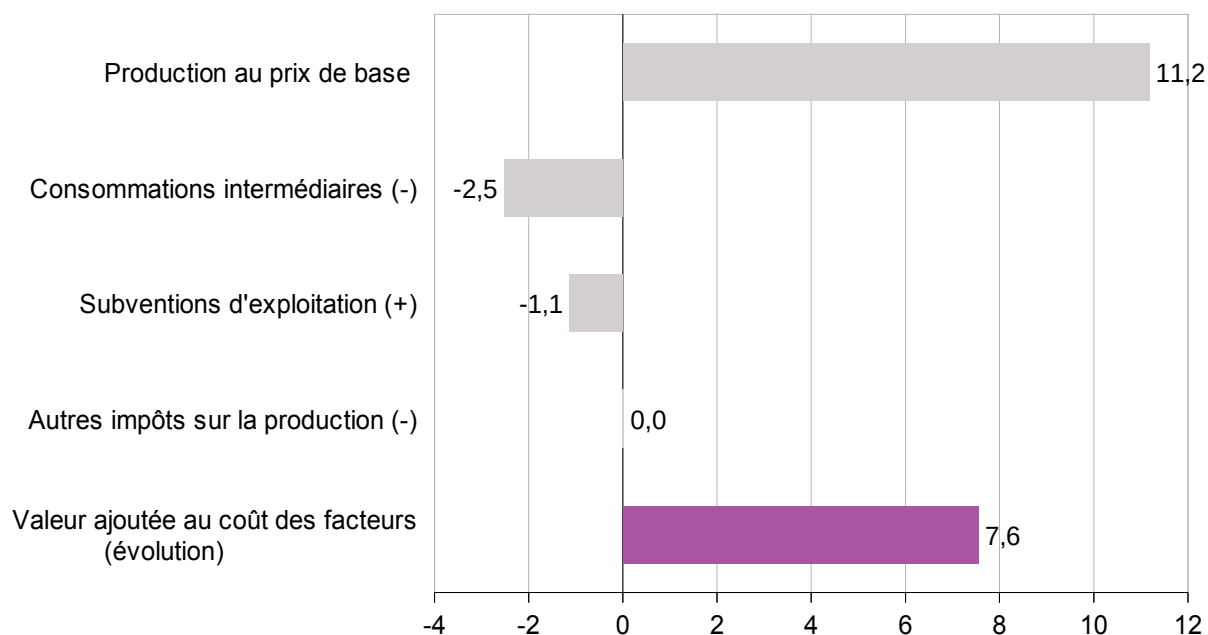
Les **impôts sur la production** (cf. tableau A6 page 38) sont quasiment stables en 2018. Les impôts fonciers baissent (- 4,1 %). La taxe foncière sur les propriétés non bâties (+ 1,5 %) augmente sous l'effet de la revalorisation (+ 1,2 %) des valeurs locatives cadastrales et d'une hausse modérée des taux d'imposition. Cependant, les dégrèvements sont beaucoup plus importants en 2018 qu'en 2017, ce qui explique la baisse des impôts fonciers. La TVA restant à la charge des agriculteurs augmente en conséquence du redressement des consommations intermédiaires et de la hausse de l'investissement (+ 6,7 %).

5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) augmente de 7,6 %² en 2018 en valeur. Compte tenu d'une réduction de 0,3 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif croît de 7,8 %. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels continue à augmenter (+ 7,0 %) en 2018, après la forte baisse de 2016 (- 9,1 %) et le rebond de 2017 (+11,6 %).

Graphique 10 : Contribution des différents postes à l'évolution de la VABCF

En points de %



Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019*.

² La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

Les résultats de la branche agricole

1. Le résultat brut de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** augmente de 10,3 % en 2018.

L'emploi non salarié poursuit sa baisse (- 1,3 %), conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de + 11,8 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 0,8 %), le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels s'accroît** de 10,9 % en 2018.

La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants induit de fortes variations de cet indicateur. En moyenne mobile sur les trois dernières années, il poursuit sa progression.

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 2,7 % en 2018 sous l'effet de la hausse du taux de salaire horaire (+ 1,2 %) et de l'augmentation des effectifs salariés (+ 1,5 %).

En 2018, alors que les encours moyens sont stables, les **intérêts dus** par la branche baissent de 10,6 % ; le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, poursuit sa baisse : 2,14 % en 2018 après 2,41 % .

Les **charges locatives nettes**³ varient peu en 2018 (- 1 %).

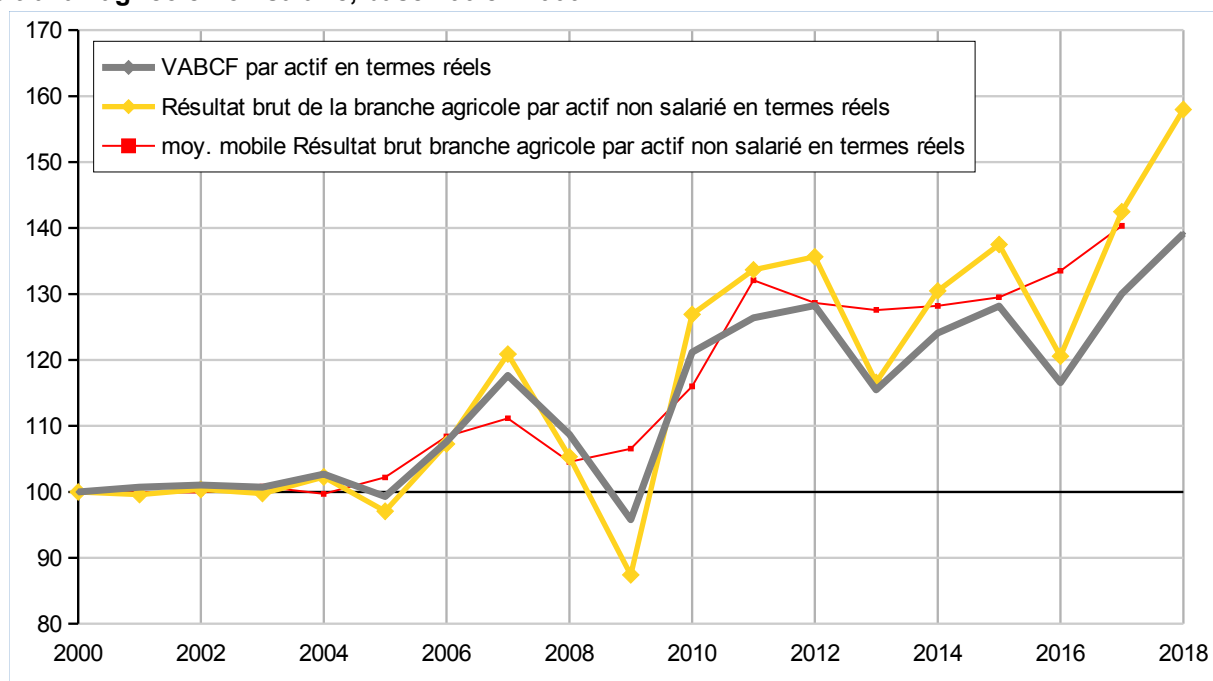
Graphique 11 : VABCF et résultat brut de la branche agricole, base 100 en 2000



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

3 Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

Graphique 12 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, base 100 en 2000



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

2. Le résultat net de la branche agricole

2.1 La consommation de capital fixe

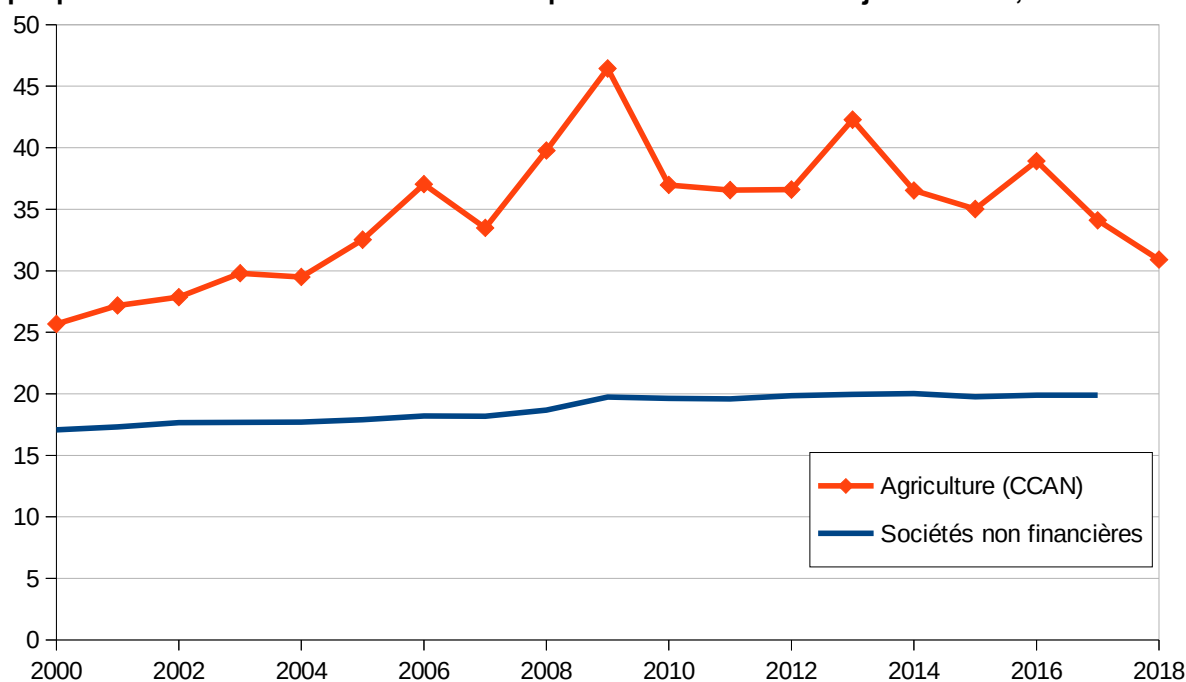
Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF). Elle mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évolue peu (+ 1,2 % en 2018) mais a un poids important.

Tableau 17 : Consommation de capital fixe

	En milliards d'euros		
	Valeur 2017	Valeur 2018	Évolution 2018/2017 (en %)
Consommation de capital fixe	10,2	10,3	+ 1,2

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique 13 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute, en %



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN

La part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée est beaucoup plus importante dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. De ce fait les évolutions annuelles et leurs révisions entre les différentes versions d'un même compte (prévisionnel, provisoire, semi-définitif et définitif) sont fortement amplifiées par le passage des agrégats bruts aux agrégats nets. Comme les résultats de l'agriculture sont beaucoup plus volatils, les indicateurs exprimés en net enregistrent des variations pouvant dépasser 20 % dans un sens comme dans l'autre (cf. dernière ligne du tableau ci-dessous).

2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole

Eurostat utilise la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, appelé **indicateur A**. En 2018, cet indicateur augmente de 9,4 % pour la France.

Le résultat net se déduit du résultat brut en enlevant la consommation de capital fixe.

Tableau 18 : Comparaison des résultats brut et net des trois dernières années en termes réels

Evolutions en termes réels	2016 Définitif		2017 Semi Définitif		2018 Provisoire		Impact prise en compte CCF
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	
Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)	-10,1	-13,3	10,5	15,6	6,7	9,1	2,4
VACF par actif	-9,1	-12,4	11,6	16,7	7,0	9,4	2,4
Résultat de la branche agricole	-14,2	-22,6	15,8	30,3	9,4	15,5	6,0
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	-12,3	-21,0	18,2	33,0	10,9	17,0	6,1

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

L'investissement agricole

La formation brute de capital fixe de la branche agriculture (FBCF) comprend d'une part l'investissement en produits de la branche agricole elle-même, c'est-à-dire les animaux reproducteurs et de trait ainsi que les plantations, et d'autre part les dépenses d'investissement en biens non agricoles, essentiellement le matériel et les bâtiments.

En 2018, l'investissement reprend (+ 3,2 % en valeur) après 5 années de baisse (- 20,7 % entre 2012 et 2017) (graphique 14). Toutefois, les investissements augmentent moins que la valeur ajoutée. Ainsi, le taux d'investissement qui rapporte la FBCF à la valeur ajoutée brute de la branche en valeur baisse de 1,1 point en 2018 (graphique 15).

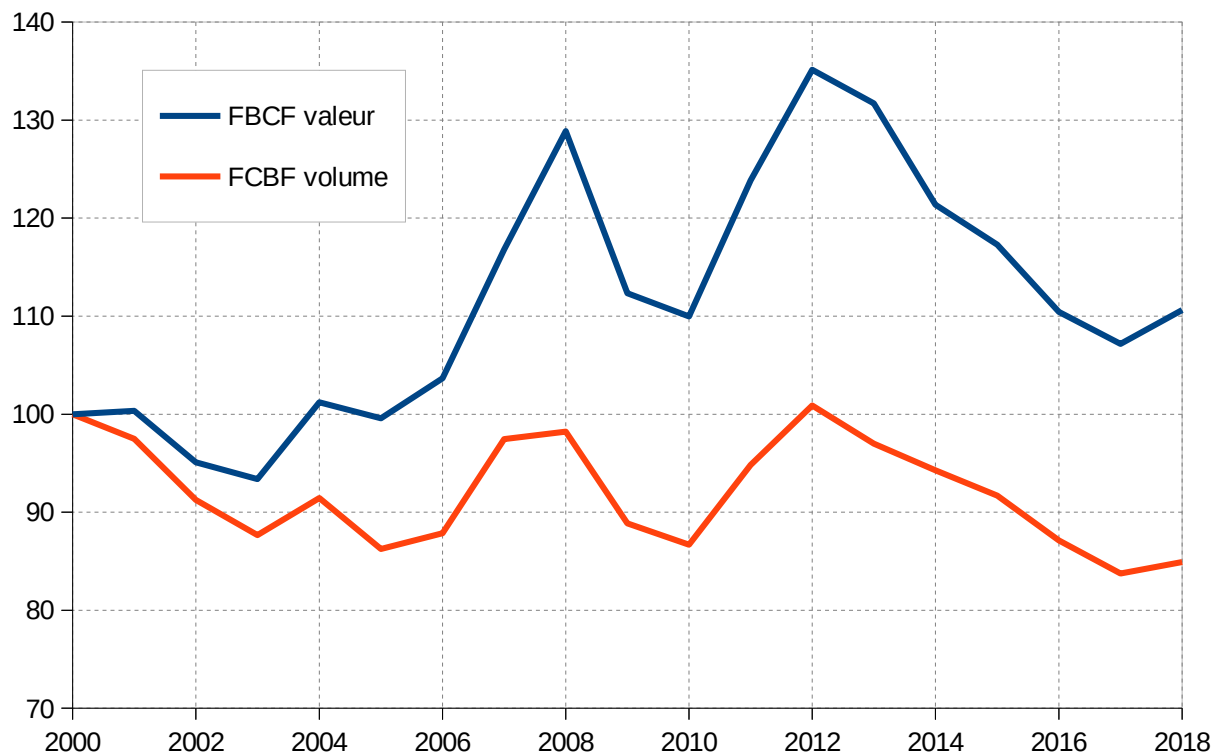
En 2018, la FBCF en produits agricoles s'établit à un niveau relativement faible (0,8 milliards d'euros). La valeur de la FBCF animale diminue fortement pour ne représenter que 0,1 milliards d'euros en 2018 après déjà une forte baisse en 2017 (- 8,4 %). Cette chute résulte de la poursuite de la phase de décapitalisation des éleveurs laitiers confrontés à un effectif élevé d'animaux dans les exploitations. Les abattages de vaches allaitantes ont encore progressé en 2018. Au contraire, l'investissement en ovins-caprins augmente (+ 22,9 %). La FBCF en plantations reprend, en valeur et en volume.

La FBCF en biens non agricoles est beaucoup plus importante (9,2 Md€) et représente plus de 90% des investissements agricoles. L'investissement en bâtiments agricoles progresse (+ 3,2 %) en volume après - 7,2 % en 2017. Le marché des agroéquipements croît en valeur (+ 9,0 %) et en volume (+ 6,4 %). Au total, la formation brute de capital fixe hors biens agricoles enregistre une hausse de 7,3 % en valeur et de 5,4 % en volume.

Tableau 19 : Formation brute de capital fixe de la branche agricole

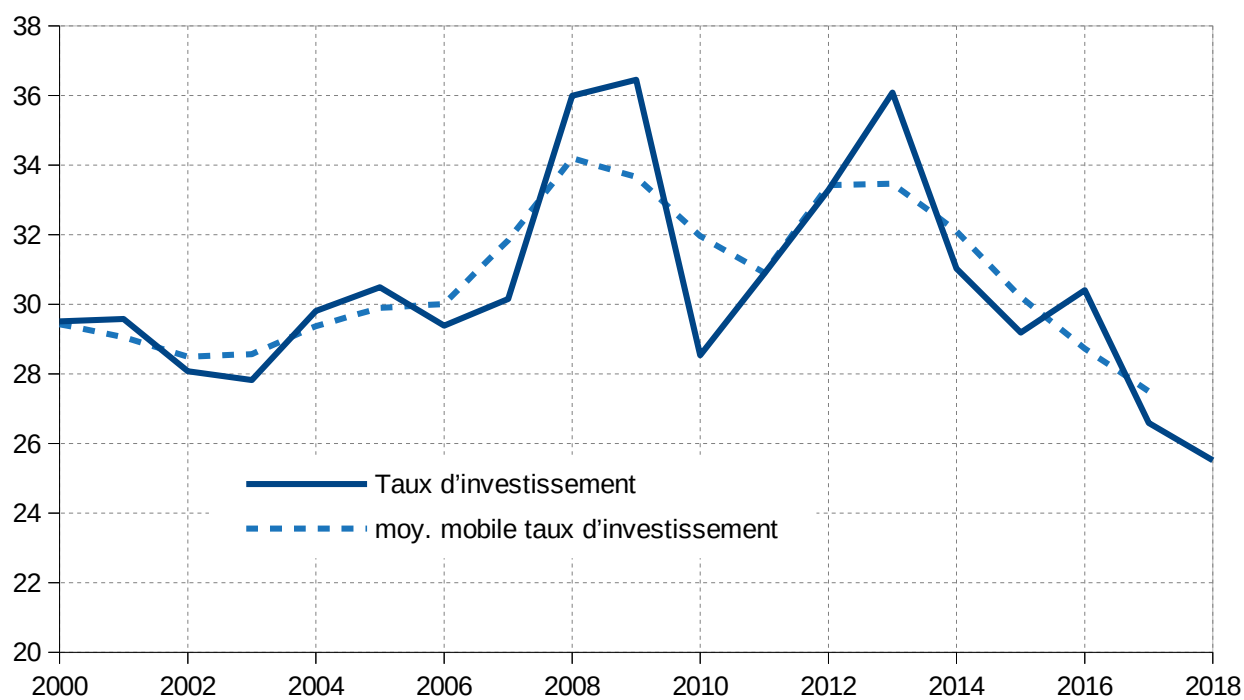
	Montant 2018 (en milliards d'euros)	Évolution (en %)	
		En valeur	En volume
FBCF en biens agricoles	0,8	-28,0	- 28,3
Bétail	0,1	-76,3	-76,8
Plantations	0,7	+0,5	+0,3
FBCF en biens non agricoles	9,2	+7,3	+5,4
dont : Matériel	6,6	+9,0	+6,4
Bâtiments	2,1	+3,1	+3,2
FBCF totale	10,0	+3,2	+1,5

Graphique 14 : Formation Brute de capital fixe de la branche agricole en valeur et en volume, base 100 en 2000



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique 15 : Taux d'investissement de la branche agricole (FBCF / VABCF)



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

* FBCF : formation brute de capital fixe, VABCF : valeur ajoutée brute au coût des facteurs

Le commerce extérieur des produits agricoles en 2018

Le commerce extérieur des produits agricoles se redresse nettement en 2018, après la forte baisse de l'excédent agricole des deux années précédentes. Le solde des échanges extérieurs a gagné 1,4 milliard d'euros en 2018 pour atteindre 1,8 milliard d'euros, sans toutefois retrouver le niveau de 2015. Cette amélioration s'explique pour l'essentiel par la reprise des exportations de céréales, en hausse de 25 %.

Toutes les céréales enregistrent en 2018 une amélioration de leur solde après la dégradation importante des années 2016 et 2017 suite à la très mauvaise récolte de 2016⁴.

L'excédent des échanges extérieurs de **blé tendre** s'élève à 3 milliards d'euros en 2018, soit une progression de 839 millions d'euros par rapport à 2017. Les ventes progressent de 797 millions, soit 34 %, résultat d'une croissance des volumes écoulés de 25 %, associée à une hausse des cours. En effet, face à une demande soutenue, la baisse de l'offre mondiale au second semestre, dont celle de l'offre française en raison de mauvaises conditions climatiques, a entraîné un renchérissement des prix.

À la faveur d'une bonne qualité de la récolte, la France retrouve les marchés perdus en Afrique du nord en 2017 : les taux de protéines et poids spécifiques très satisfaisants répondent aux cahiers des charges de ces pays. Les exportations vers l'Algérie enregistrent la hausse la plus importante (458 millions d'euros) : toujours méfiante à l'égard du blé russe pour des raisons sanitaires, elle achète 32 % des exportations de blé français en 2018. La progression des ventes vers le Maroc est moindre et ne permet pas de retrouver le niveau de 2016 ; la France y avait conservé et même étendu ses parts de marché malgré les aléas de la récolte française. L'Égypte n'importe plus aucun blé français en 2018. Les quantités livrées vers l'Afrique australe ont en revanche plus que doublé. Le Moyen-Orient offre un nouveau débouché aux livraisons de blé français qui ont été multipliées par 4,5. Les destinations européennes enregistrent une hausse de 199 millions d'euros des achats de blé français (Pays-Bas et Belgique en tête), soit 15 %. Conjuguées à ce dynamisme des exportations, les importations de blé tendre, en provenance d'Europe, continuent de baisser (de 42 millions en 2018, soit 37 %) en raison d'une réduction des quantités achetées.

Le commerce du **maïs** génère un excédent de 1,2 milliard d'euros en 2018, en hausse de 174 millions par rapport à 2017. Les achats de maïs en provenance d'Europe sont en baisse de 18 % du fait d'un repli des volumes importés. Les exportations, pour l'essentiel vers les pays d'Europe occidentale, progressent de 124 millions d'euros, le surcroît de volume de 16,3 % étant en partie effacé par une baisse des prix. La part des semences dans le commerce du maïs est stable et représente 40 % des exportations en 2018.

Le solde des échanges extérieurs en **orge** s'améliore de 236 millions d'euros en 2018 pour s'établir à 1,1 milliard d'euros. Les ventes progressent de 232 millions d'euros, soit 26 %, en raison d'un renchérissement des prix renforcé par une croissance des volumes exportés de 10 %. Le dynamisme des exportations vers l'Europe occidentale (+ 109 millions notamment vers les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne), vers le Moyen-Orient (+ 50 millions) et l'Asie du Nord (+ 66 millions) contribuent pour l'essentiel à cette évolution.

Le **blé dur** et les **autres céréales** enregistrent également en 2018 une augmentation des volumes écoulés accompagnée d'une contraction des quantités importées. Les ventes de blé dur vers l'Italie, multipliées par deux, pallient la chute des exportations vers l'Afrique du Nord. Ce recul s'explique par les bonnes récoltes chez les pays importateurs ainsi que par les problèmes qualitatifs du blé dur français (teneur en protéines insuffisante pour l'utilisation en semoulerie), confronté de ce fait à la concurrence du Canada.

Le solde du commerce des **oléagineux** s'améliore pour la deuxième année consécutive. Il a gagné 384 millions d'euros depuis 2016. Le fléchissement des importations de 8,5 % en 2018 est dû à une baisse des quantités achetées. Il s'accompagne d'une croissance des exportations de 4,6 %, portées par une hausse des volumes écoulés, malgré une diminution des prix.

Le déficit des échanges extérieurs de **fruits** continue de s'alourdir en 2018 pour approcher les trois milliards d'euros. Il s'est aggravé de 648 millions d'euros entre 2015 et 2018. Le recul des exportations de 204 millions en 2018 est dû à une contraction de 17 % des quantités livrées dans un contexte de baisse

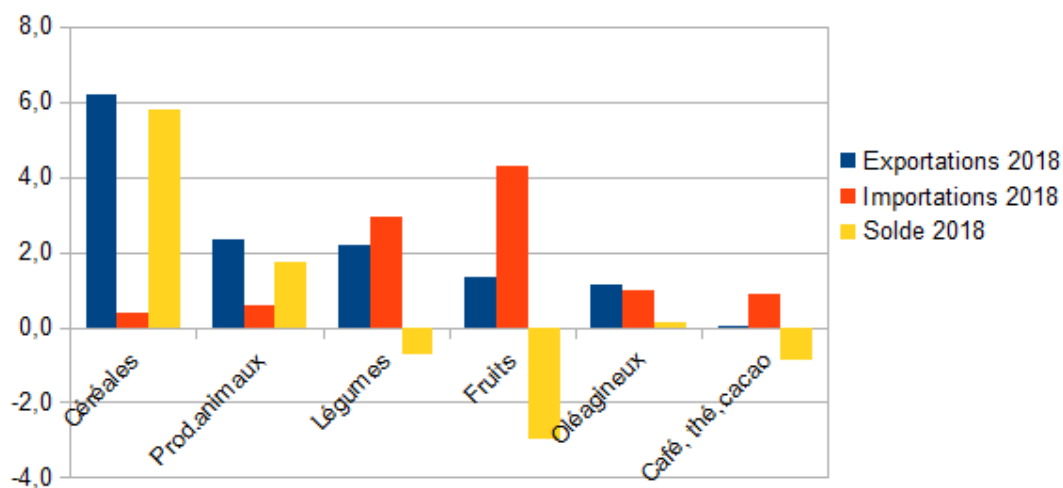
⁴ La récolte de l'année n est commercialisée jusqu'à la fin du premier semestre de l'année n+1, une mauvaise récolte l'année n impacte donc les résultats du commerce extérieur l'année n et l'année n+1

globale de la production française (- 4,9 % en volume), tandis que les importations sont quasi-stables. Cette évolution concerne la plupart des fruits, plus particulièrement les pommes : la forte concurrence européenne conduit à une réduction des volumes exportés de 20 %, en partie compensée par une hausse des prix. Les quantités vendues d'abricots sont également en forte baisse (- 50 %), tout comme les pêches et nectarines (- 42 %).

Par contre, la dégradation du déficit du commerce des **légumes** s'atténue nettement, il s'élève à 738 millions d'euros en 2018. En effet, la baisse des exportations de 8 % est en partie atténuée par le repli de 5 % des importations. Le fléchissement des importations touche presque tous les légumes, notamment les pommes de terre dont les quantités achetées sont réduites de 11 %, et les tomates, piments et poivrons dont les prix en diminution tirent le coût des achats à la baisse malgré une hausse des volumes importés. Les exportations sont en recul sous l'effet d'une contraction des quantités vendues, en particulier des betteraves dont la baisse de 38 % des volumes livrés s'inscrit dans un contexte de diminution importante de la production. Les quantités exportées de légumes secs sont également en retrait (- 27 %), ainsi que celles de choux (- 29 %), tandis que la réduction des prix est à l'origine du recul des ventes de tomates (- 9 %) et des plants et semences potagers.

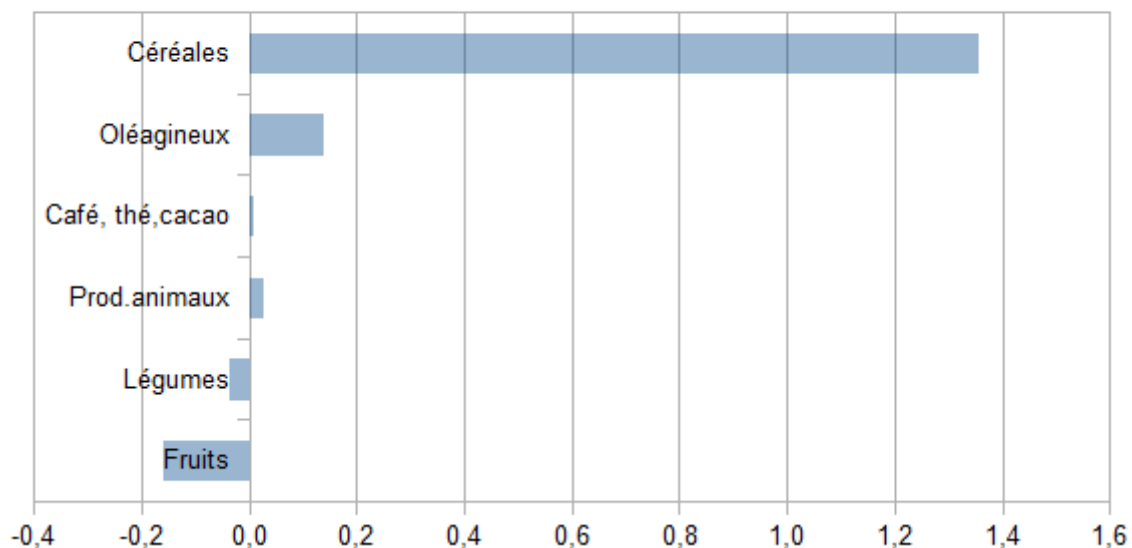
En 2018, le solde des échanges de **productions animales** évolue peu avec un excédent de 1,7 milliard, tout comme ceux du **café, thé, cacao et épices, fleurs et plants de pépinières** qui eux, sont toujours déficitaires pour des raisons structurelles.

Graphique 16 : Échanges extérieurs de produits agricoles en 2018



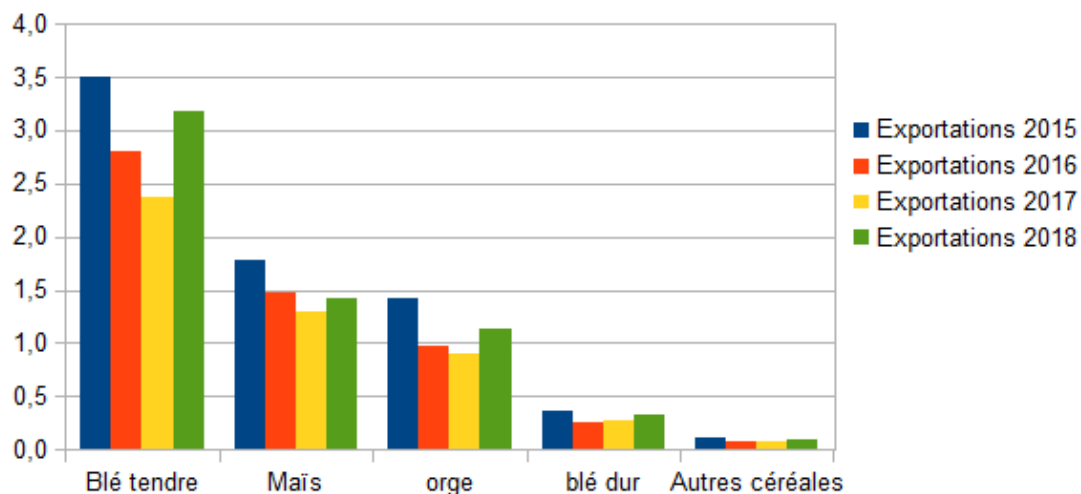
Source : Douanes

Graphique 17 : Évolution du solde extérieur de produits agricoles en 2018



Source : Douanes

Graphique 18 : Évolution des exportations de céréales depuis 2015



Source : Douanes

Comparaisons européennes

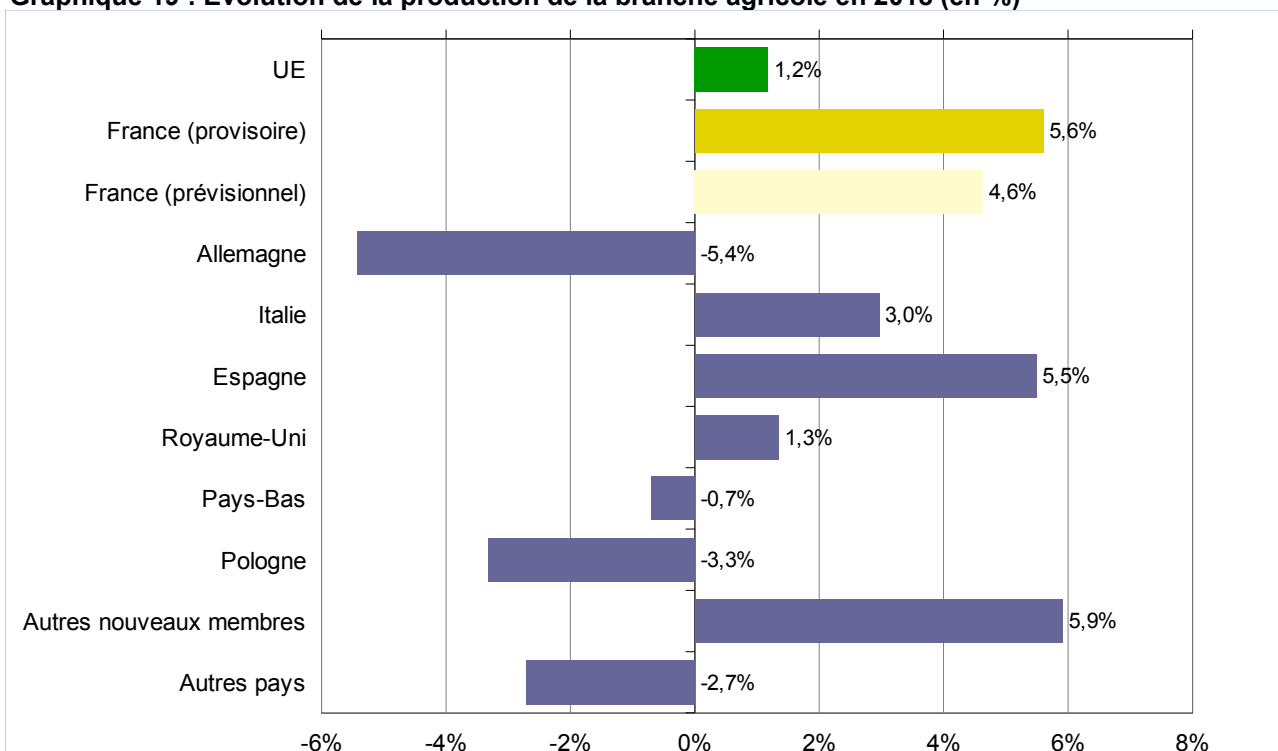
En 2018, la production de la branche agricole s'est élevée à 436 milliards d'euros dans l'ensemble de l'Union européenne, d'après les comptes économiques de l'agriculture publiés par Eurostat. Avec une progression de 1,2 % par rapport à 2017, la valeur de la production atteint un niveau record en 2018. Cette hausse en valeur provient autant des volumes (+ 0,6 %) que des prix (+ 0,6 %).

La production végétale a augmenté de 2,6 % en valeur, tandis que la production animale diminue de 0,9 %. Cette légère baisse provient des productions porcine (- 6,6 %) et laitière (- 1,9 %) qui avaient fortement augmenté en 2017. A contrario la production de volailles est plus dynamique, progressant de 5,5 %. Parmi les produits végétaux, les principales hausses concernent le vin (+ 26,7 %), les fruits (+ 7,5 %), les pommes de terre (+ 7,2 %) et les céréales (+ 5,1 %). Ces hausses sont cependant atténuées par la baisse des productions de plantes industrielles et fourragères et la chute d'un tiers de la production d'huile d'olive.

Parmi les pays de l'Union européenne, la France se maintient à la première place, avec une production de 76 milliards d'euros, soit 17,4 % de la production totale de l'UE. Elle est suivie par l'Italie et l'Espagne dont les productions atteignent respectivement 57 et 53 milliards d'euros. L'Allemagne arrive à la quatrième place en 2018, pénalisée par une baisse de 12 % de sa production végétale, mais reste en tête pour la seule production animale.

Avec 5,6 % de croissance en 2018, d'après l'estimation du compte provisoire, la production de la branche agricole française progresse à un rythme supérieur à la moyenne européenne. C'est également le cas pour l'Espagne (+ 5,5 %), dont les productions de céréales et de fruits sont dynamiques, et l'Italie (+ 3,0 %), qui bénéficie comme la France d'une très forte hausse de sa production de vin. À l'opposé, la production allemande diminue de 5,4 %, pénalisée par une baisse de près de 20 % de sa production de grandes cultures. Les productions polonaise et hollandaise décroissent respectivement de 3,3 % et 0,7 %. La production de la Roumanie s'envole de 14,9 %.

Graphique 19 : Évolution de la production de la branche agricole en 2018 (en %)



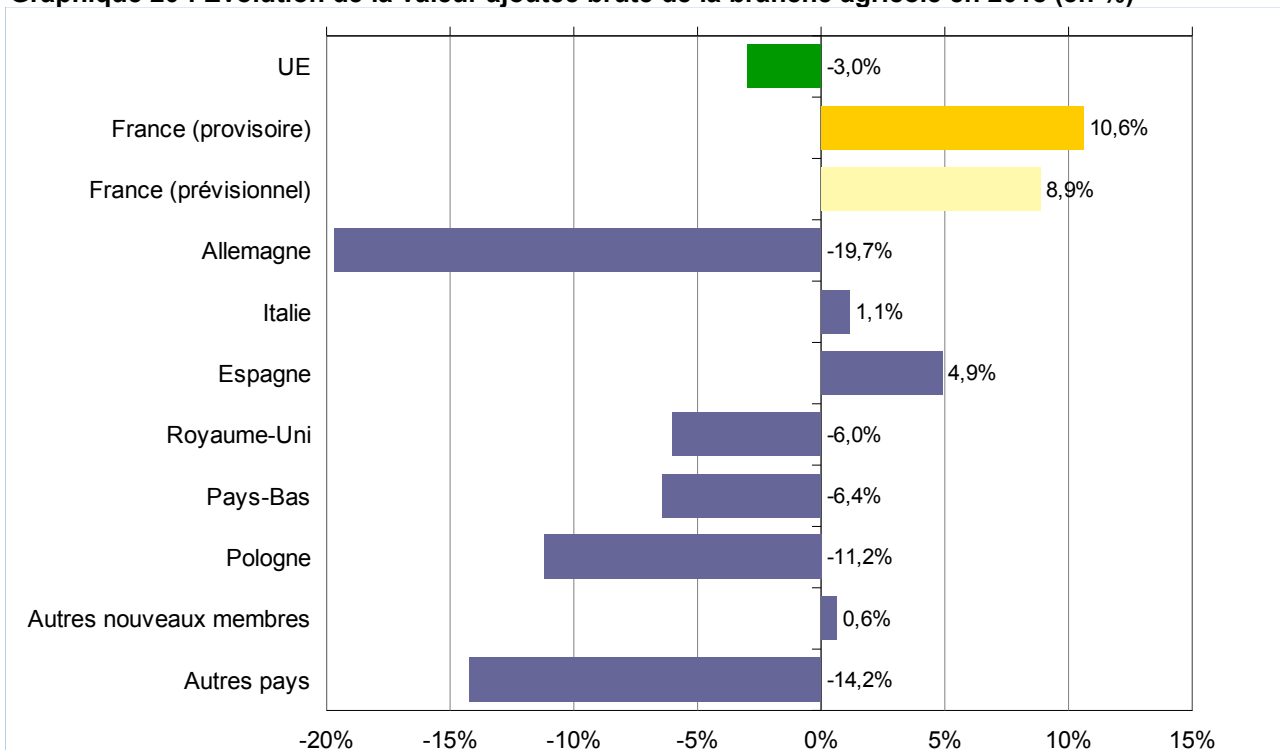
Source : Eurostat, comptes économiques de l'agriculture 2018, mars 2019

Rappel : pour la France, le compte prévisionnel a été actualisé à l'aide des données disponibles en juin 2019 (compte « France provisoire »).

Dans l'ensemble de l'UE, les consommations intermédiaires progressent de 4,4 %, rythme nettement supérieur à l'année précédente. L'énergie (+ 9,9 %), les semences et plants (+ 6,5 %) et l'alimentation animale (+ 5,5 %) sont les postes les plus dynamiques.

Compte tenu d'une hausse des charges supérieure à celle de la production, la valeur ajoutée brute de la branche agricole au niveau de l'ensemble de l'UE s'est établie à 182 milliards d'euros en 2018, en baisse de 3,0 %. Parmi les grands pays producteurs, la France et l'Espagne seraient, d'après les comptes prévisionnels, les deux seuls pays à tirer leur épingle du jeu en 2018.

Graphique 20 : Évolution de la valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2018 (en %)



Source : Eurostat, comptes économiques de l'agriculture 2018, mars 2019

Annexes

COMPTE PROVISOIRE 2018

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2017 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2018 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2018 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	83,9	0,3	92,7	0,3	77,8
Blé tendre	5,3	93,0	5,0	113,7	5,6	105,8
Maïs	2,0	88,6	1,8	111,3	2,0	98,7
Orge	1,7	92,6	1,6	118,6	1,8	109,8
Autres céréales	0,4	88,5	0,3	109,4	0,3	96,8
CEREALES	9,7	91,6	8,9	113,2	10,1	103,7
Oléagineux	2,5	90,0	2,3	99,0	2,2	89,1
Protéagineux	0,2	75,7	0,1	102,1	0,1	77,3
Tabac	0,0	89,3	0,0	95,5	0,0	85,2
Betteraves industrielles	1,0	89,0	0,9	85,0	0,8	75,7
Autres plantes industrielles	0,7	101,6	0,7	104,7	0,7	106,3
PLANTES INDUSTRIELLES	4,4	90,9	4,0	97,0	3,9	88,2
Maïs fourrage	0,9	89,9	0,8	112,4	0,9	101,1
Autres fourrages	4,3	89,3	3,8	112,2	4,3	100,2
PLANTES FOURRAGERES	5,2	89,4	4,7	112,2	5,2	100,4
Légumes frais	3,0	95,8	2,8	108,3	3,1	103,7
Plantes et fleurs	2,8	99,4	2,8	101,2	2,8	100,6
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,8	97,6	5,6	104,8	5,9	102,2
POMMES DE TERRE	2,5	91,4	2,3	152,9	3,5	139,8
FRUITS	3,0	95,1	2,8	106,2	3,0	101,1
Vins de champagne	2,6	117,9	3,1	102,2	3,1	120,5
dont vins calmes	1,9	125,9	2,4	102,5	2,4	129,1
dont champagne	0,7	97,0	0,7	101,2	0,7	98,1
Autres vins d'appellation	6,4	129,3	8,3	98,4	8,2	127,2
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	9,0	126,0	11,3	99,4	11,3	125,3
Vins pour eaux de vie AOC	0,9	152,4	1,4	106,5	1,5	162,3
dont vins de distillation	0,2	138,2	0,2	113,2	0,3	156,4
dont cognac	0,7	155,8	1,1	105,1	1,2	163,8
Autres vins de distillation	0,0	119,7	0,0	100,4	0,0	120,2
Vins de table et de pays	1,1	131,5	1,5	105,8	1,6	139,1
VINS COURANTS	2,1	140,6	2,9	106,1	3,1	149,1
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	41,6	102,2	42,5	108,0	45,9	110,3
Gros bovins	5,8	98,8	5,8	100,2	5,8	98,9
Veaux	1,2	100,7	1,2	101,1	1,2	101,8
Ovins-caprins	0,7	102,5	0,7	101,0	0,7	103,6
Equidés	0,1	75,1	0,1	111,8	0,1	84,0
Porcins	3,3	101,1	3,3	88,1	2,9	89,1
BETAIL	11,1	99,8	11,1	96,8	10,7	96,5
Volailles	3,1	104,0	3,3	99,8	3,3	103,8
Œufs	1,6	96,8	1,6	97,2	1,5	94,1
PRODUITS AVICOLES	4,8	101,5	4,8	99,0	4,8	100,5
Lait et produits laitiers	9,4	99,7	9,4	101,1	9,5	100,8
dont lait	9,0	99,8	9,0	101,1	9,1	100,9
dont produits laitiers	0,4	97,3	0,4	100,5	0,4	97,7
Autres produits de l'élevage	0,6	103,9	0,7	102,9	0,7	106,9
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,1	100,0	10,0	101,2	10,2	101,2
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	25,9	100,2	25,9	98,9	25,7	99,1
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	67,5	101,4	68,5	104,5	71,6	106,0
Activités principales de travaux agricoles	4,5	100,2	4,5	101,3	4,5	101,5
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	103,0	0,2	103,0
PRODUCTION DE SERVICES	4,7	100,2	4,7	101,4	4,8	101,6
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	72,2	101,3	73,2	104,3	76,4	105,7
dont production des activités secondaires	2,1	118,1	2,5	103,1	2,5	121,8

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE PROVISOIRE 2018

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
en milliards d'euros						
Blé dur	6,5	83,5	5,4	113,6	6,2	94,9
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	80,2	0,3	125,9	0,4	100,9
CEREALES	6,9	83,3	5,8	114,3	6,6	95,3
Oléagineux	5,6	97,0	5,4	97,6	5,3	94,7
Protéagineux	40,6	75,7	30,7	126,0	38,7	95,4
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,0	80,5	59,6	125,1	74,5	100,7
PLANTES INDUSTRIELLES	120,2	79,6	95,7	123,8	118,5	98,6
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	13,3	89,8	11,9	109,3	13,1	98,1
Plantes et fleurs						
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	13,3	89,8	11,9	109,3	13,1	98,1
POMMES DE TERRE	1,8	81,8	1,5	116,2	1,7	95,0
FRUITS	148,6	103,1	153,1	95,9	146,8	98,8
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	290,8	92,2	268,1	107,0	286,7	98,6
Gros bovins	642,9	104,7	672,9	90,4	608,2	94,6
Veaux						
Ovins-caprins	128,0	102,5	131,2	96,8	127,0	99,2
Équidés						
porcins						
BETAIL	770,9	104,3	804,1	91,4	735,2	95,4
Volailles	4,9	105,5	5,2	110,2	5,7	116,3
Neufs						
PRODUITS AVICOLES	4,9	105,5	5,2	110,2	5,7	116,3
Lait et produits laitiers	92,9	93,5	86,8	101,1	87,7	94,5
dont lait	92,9	93,5	86,8	101,1	87,7	94,5
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	92,9	93,5	86,8	101,1	87,7	94,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	868,7	103,2	896,1	92,5	828,6	95,4
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 159,5	100,4	1164,1	95,8	1115,3	96,2
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 159,5	100,4	1164,1	95,8	1115,3	96,2
dont production des activités secondaires						

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE PROVISOIRE 2018

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Blé dur	0,3	83,9	0,3	93,1	0,3	78,1
Blé tendre	5,3	93,0	5,0	113,7	5,6	105,8
Maïs	2,0	88,6	1,8	111,3	2,0	98,7
Orge	1,7	92,6	1,6	118,6	1,8	109,8
Autres céréales	0,4	88,5	0,3	109,4	0,3	96,8
CEREALES	9,7	91,5	8,9	113,2	10,1	103,7
Oléagineux	2,5	90,0	2,3	99,0	2,2	89,1
Protéagineux	0,2	75,7	0,2	106,3	0,2	80,5
Tabac	0,0	89,3	0,0	95,5	0,0	85,2
Betteraves industrielles	1,0	89,0	0,9	85,0	0,8	75,7
Autres plantes industrielles	0,8	99,5	0,8	106,3	0,8	105,8
PLANTES INDUSTRIELLES	4,5	90,6	4,1	97,6	4,0	88,4
Maïs fourrage	0,9	89,9	0,8	112,4	0,9	101,1
Autres fourrages	4,3	89,3	3,8	112,2	4,3	100,2
PLANTES FOURRAGERES	5,2	89,4	4,7	112,2	5,2	100,4
Légumes frais	3,0	95,8	2,9	108,3	3,1	103,7
Plantes et fleurs	2,8	99,4	2,8	101,2	2,8	100,6
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,8	97,5	5,6	104,8	5,9	102,2
POMMES DE TERRE	2,5	91,4	2,3	152,9	3,5	139,8
FRUITS	3,1	95,5	3,0	105,7	3,2	101,0
Vins de champagne	2,6	117,9	3,1	102,2	3,1	120,5
dont vins calmes	1,9	125,9	2,4	102,5	2,4	129,1
dont champagne	0,7	97,0	0,7	101,2	0,7	98,1
Autres vins d'appellation	6,4	129,3	8,3	98,4	8,2	127,2
VINS DE QUALITE	9,0	126,0	11,3	99,4	11,3	125,3
Vins pour eaux de vie AOC	0,9	152,4	1,4	106,5	1,5	162,3
dont vins de distillation	0,2	138,2	0,2	113,2	0,3	156,4
dont cognac	0,7	155,8	1,1	105,1	1,2	163,8
Autres vins de distillation	0,0	119,7	0,0	100,4	0,0	120,2
Vins de table et de pays	1,1	131,5	1,5	105,8	1,6	139,1
VINS COURANTS	2,1	140,6	2,9	106,1	3,1	149,1
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	41,9	102,1	42,8	108,0	46,2	110,2
Gros bovins	6,5	99,4	6,4	99,1	6,4	98,5
Veaux	1,2	100,7	1,2	101,1	1,2	101,8
Ovins-caprins	0,8	102,5	0,9	100,4	0,9	102,9
Équidés	0,1	75,1	0,1	111,8	0,1	84,0
Porcins	3,3	101,1	3,3	88,1	2,9	89,1
BETAIL	11,9	100,1	11,9	96,4	11,4	96,5
Volailles	3,2	104,0	3,3	99,8	3,3	103,8
Œufs	1,6	96,8	1,6	97,2	1,5	94,1
PRODUITS AVICOLES	4,8	101,5	4,8	99,0	4,8	100,5
Lait et produits laitiers	9,5	99,6	9,5	101,1	9,6	100,7
dont lait	9,1	99,7	9,1	101,1	9,2	100,9
dont produits laitiers	0,4	97,3	0,4	100,5	0,4	97,7
Autres produits de l'élevage	0,6	103,9	0,7	102,9	0,7	106,9
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,1	99,9	10,1	101,2	10,3	101,1
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	26,8	100,3	26,8	98,7	26,5	98,9
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	68,7	101,4	69,6	104,4	72,7	105,8
Activités principales de travaux agricoles	4,5	100,2	4,5	101,3	4,5	101,5
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	103,0	0,2	103,0
PRODUCTION DE SERVICES	4,7	100,2	4,7	101,4	4,8	101,6
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	73,4	101,3	74,4	104,2	77,5	105,6
dont production des activités secondaires	2,1	118,1	2,5	103,1	2,5	121,8

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE PROVISOIRE 2018

En milliards d'euros

A4 - CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Semences et plants	2 488	103,2	2 567	92,3	2 368	95,2
Énergie et lubrifiants	3 688	99,6	3 673	113,2	4 159	112,8
Engrais et amendements	3 351	105,2	3 524	100,2	3 532	105,4
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 039	100,0	3 040	100,2	3 047	100,3
Dépenses vétérinaires	1 401	98,9	1 385	101,7	1 409	100,6
Aliments pour animaux	14 108	96,4	13 604	105,9	14 405	102,1
<i>dont : intraconsommés</i>	6 384	91,8	5 859	112,0	6 562	102,8
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 724	100,3	7 746	101,3	7 843	101,5
Entretien du matériel	3 515	100,1	3 518	102,5	3 607	102,6
Entretien des bâtiments	342	100,0	342	102,2	350	102,2
Services de travaux agricoles	4 481	100,2	4 490	101,3	4 549	101,5
Autres biens et services	7 169	98,1	7 033	100,6	7 079	98,7
<i>dont : SIFIM</i>	803	100,3	805	92,8	747	93,1
Total	43 582	99,1	43 177	103,1	44 504	102,1

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Production	73 408	105,6	77 493
(-) Consommations intermédiaires	43 582	102,1	44 504
(=) Valeur ajoutée brute	29 826	110,6	32 989

A6 - COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Valeur ajoutée brute	29 826	110,6	32 989
(+) Subventions d'exploitation	8 336	95,1	7 924
(-) Autres impôts sur la production	1 621	99,4	1 612
Impôts fonciers	1 017	95,9	975
Autres	604	105,4	637
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	36 540	107,6	39 301
(-) Rémunération des salariés	7 941	102,7	8 152
Salaires	6 406	102,7	6 576
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1 535	102,7	1 576
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28 599	108,9	31 148

A7 - COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28 599	108,9	31 148
(-) Intérêts ¹	564	91,1	514
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1 325	89,4	1 185
(-) Charges locatives nettes ²	2 586	99,0	2 560
(=) Résultat brut de la branche agricole	25 449	110,3	28 074

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE PROVISOIRE 2018

A8 - INDICATEURS DE RESULTAT BRUT	Évolution 2018/ 2017 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	7,6	6,7
par actif	7,8	7,0
Résultat de la branche agricole	10,3	9,4
par actif non salarié	11,8	10,9
<i>Évolution du prix du PIB</i>	0,8	
<i>Évolution du nombre d'UTA* totales</i>	-0,3	
<i>Évolution du nombre d'UTA* non salariées</i>	-1,3	

A9 - INDICATEURS DE RESULTAT NET	Évolution 2018/ 2017 (en%)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	10,0	9,1
par actif	10,3	9,4
Résultat de la branche agricole	16,4	15,5
par actif non salarié	17,9	17,0

En milliards d'euros

	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Consommation de capital fixe	10 199	101,2	10 325

* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE SEMI-DEFINITIF 2017

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2016 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2017 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2017 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	123,9	0,3	99,1	0,3	122,8
Blé tendre	4,1	132,0	5,4	98,1	5,3	129,5
Maïs	1,9	118,0	2,3	89,1	2,0	105,2
Orge	1,4	115,6	1,6	106,7	1,7	123,3
Autres céréales	0,3	118,4	0,4	96,9	0,4	114,8
CEREALES	8,0	125,0	10,0	97,4	9,7	121,8
Oléagineux	2,3	118,1	2,7	91,7	2,5	108,3
Protéagineux	0,2	128,9	0,2	86,0	0,2	110,9
Tabac	0,0	91,7	0,0	88,1	0,0	80,7
Betteraves industrielles	0,8	124,5	1,0	96,3	1,0	119,9
Autres plantes industrielles	0,5	117,7	0,6	106,3	0,7	125,1
PLANTES INDUSTRIELLES	3,9	119,7	4,7	94,5	4,4	113,0
Maïs fourrage	1,0	117,3	1,1	81,3	0,9	95,3
Autres fourrages	4,5	106,3	4,8	89,3	4,3	95,0
PLANTES FOURRAGERES	5,5	108,3	5,9	87,8	5,2	95,0
Légumes frais	3,1	99,7	3,1	97,3	3,0	97,0
Plantes et fleurs	2,8	100,5	2,8	99,9	2,8	100,4
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,9	100,1	5,9	98,5	5,8	98,6
POMMES DE TERRE	2,5	135,3	3,4	74,1	2,5	100,3
FRUITS	3,0	98,6	3,0	99,5	3,0	98,1
Vins de champagne	2,3	107,0	2,5	103,5	2,6	110,8
dont vins calmes	1,6	111,3	1,8	104,9	1,9	116,8
dont champagne	0,7	97,5	0,7	100,1	0,7	97,6
Autres vins d'appellation	7,0	86,3	6,0	106,5	6,4	91,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	9,3	91,4	8,5	105,6	9,0	96,6
Vins pour eaux de vie AOC	1,1	79,9	0,8	107,8	0,9	86,1
dont vins de distillation	0,2	75,0	0,2	111,0	0,2	83,3
dont cognac	0,8	81,1	0,7	107,1	0,7	86,8
Autres vins de distillation	0,0	118,1	0,0	100,1	0,0	118,2
Vins de table et de pays	1,4	81,6	1,1	98,7	1,1	80,5
VINS COURANTS	2,5	81,2	2,0	102,6	2,1	83,3
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	40,5	106,9	43,3	96,1	41,6	102,7
Gros bovins	5,9	95,1	5,6	103,9	5,8	98,8
Veaux	1,2	98,1	1,2	99,8	1,2	97,9
Ovins-caprins	0,7	98,0	0,7	100,2	0,7	98,2
Equidés	0,0	734,3	0,1	96,9	0,1	711,5
Porcins	3,1	99,9	3,1	106,4	3,3	106,3
BETAIL	10,9	97,6	10,7	103,9	11,1	101,4
Volailles	3,3	96,4	3,2	99,3	3,1	95,6
Œufs	1,2	103,1	1,3	126,8	1,6	130,7
PRODUITS AVICOLES	4,5	98,2	4,4	107,2	4,8	105,2
Lait et produits laitiers	8,4	99,8	8,4	112,4	9,4	112,2
dont lait	8,1	99,5	8,0	112,6	9,0	112,0
dont produits laitiers	0,3	108,3	0,4	106,4	0,4	115,2
Autres produits de l'élevage	0,6	103,5	0,6	101,0	0,6	104,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	9,0	100,1	9,0	111,6	10,1	111,7
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	24,5	98,6	24,1	107,3	25,9	105,9
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	65,0	103,8	67,5	100,1	67,5	103,9
Activités principales de travaux agricoles	4,4	100,3	4,4	100,7	4,5	100,9
Activités secondaires de services	0,2	112,1	0,2	101,6	0,2	113,9
PRODUCTION DE SERVICES	4,6	100,8	4,7	100,7	4,7	101,5
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	69,6	103,6	72,1	100,2	72,2	103,8
dont production des activités secondaires	2,1	94,1	2,0	103,9	2,1	97,8

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE SEMI-DEFINITIF 2017

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS	Valeur 2016	Indice de volume	Volume 2017	Indice de prix	Valeur 2017	Indice de valeur
en milliards d'euros						
Blé dur	6,2	124,2	7,7	84,4	6,5	104,8
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	100,0	0,4	100,0	0,4	100,0
CEREALES	6,6	122,6	8,1	85,3	6,9	104,5
Oléagineux	5,6	123,2	6,9	81,2	5,6	100,0
Protéagineux	40,6	129,1	52,4	77,5	40,6	100,0
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	92,5	102,4	94,7	78,1	74,0	80,0
PLANTES INDUSTRIELLES	138,7	111,0	154,0	78,1	120,2	86,7
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	13,6	93,4	12,7	104,7	13,3	97,8
Plantes et fleurs						
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	13,6	93,4	12,7	104,7	13,3	97,8
POMMES DE TERRE	1,8	116,7	2,1	85,7	1,8	100,0
FRUITS	146,6	80,6	118,2	125,7	148,6	101,4
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	307,3	96,0	295,1	98,5	290,8	94,6
Gros bovins	641,0	96,5	618,4	104,0	642,9	100,3
Veaux						
Ovins-caprins	131,5	97,9	128,8	99,4	128,0	97,3
Équidés						
porcins						
BETAIL	772,5	96,7	747,2	103,2	770,9	99,8
Volailles	5,3	98,1	5,2	94,2	4,9	92,5
Neufs						
PRODUITS AVICOLES	5,3	98,1	5,2	94,2	4,9	92,5
Lait et produits laitiers	92,5	89,7	82,9	112,0	92,9	100,4
dont lait	92,5	89,7	82,9	112,0	92,9	100,4
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	92,5	89,7	82,9	112,0	92,9	100,4
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	870,3	96,0	835,3	104,0	868,7	99,8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 177,6	96,0	1130,5	102,6	1159,5	98,5
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 177,6	96,0	1130,5	102,6	1159,5	98,5
dont production des activités secondaires						

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE SEMI-DEFINITIF 2017

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2016	Indice de volume	Volume 2017	Indice de prix	Valeur 2017	Indice de valeur
Blé dur	0,3	123,9	0,4	98,8	0,3	122,4
Blé tendre	4,1	132,0	5,4	98,1	5,3	129,5
Maïs	1,9	118,0	2,3	89,1	2,0	105,2
Orge	1,4	115,6	1,6	106,7	1,7	123,3
Autres céréales	0,3	118,4	0,4	96,9	0,4	114,7
CEREALES	8,0	125,0	10,0	97,4	9,7	121,7
Oléagineux	2,3	118,1	2,7	91,7	2,5	108,3
Protéagineux	0,2	128,9	0,3	84,4	0,2	108,8
Tabac	0,0	91,7	0,0	88,1	0,0	80,7
Betteraves industrielles	0,8	124,5	1,0	96,3	1,0	119,9
Autres plantes industrielles	0,6	115,5	0,7	102,6	0,8	118,5
PLANTES INDUSTRIELLES	4,0	119,4	4,8	93,9	4,5	112,1
Maïs fourrage	1,0	117,3	1,1	81,3	0,9	95,3
Autres fourrages	4,5	106,3	4,8	89,3	4,3	95,0
PLANTES FOURRAGERES	5,5	108,3	5,9	87,8	5,2	95,0
Légumes frais	3,1	99,7	3,1	97,3	3,0	97,0
Plantes et fleurs	2,8	100,5	2,8	99,9	2,8	100,4
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,9	100,1	5,9	98,5	5,8	98,6
POMMES DE TERRE	2,5	135,3	3,4	74,2	2,5	100,3
FRUITS	3,2	97,7	3,1	100,5	3,1	98,3
Vins de champagne	2,3	107,0	2,5	103,5	2,6	110,8
dont vins calmes	1,6	111,3	1,8	104,9	1,9	116,8
dont champagne	0,7	97,5	0,7	100,1	0,7	97,6
Autres vins d'appellation	7,0	86,3	6,0	106,5	6,4	91,8
VINS DE QUALITE	9,3	91,4	8,5	105,6	9,0	96,6
Vins pour eaux de vie AOC	1,1	79,9	0,8	107,8	0,9	86,1
dont vins de distillation	0,2	75,0	0,2	111,0	0,2	83,3
dont cognac	0,8	81,1	0,7	107,1	0,7	86,8
Autres vins de distillation	0,0	118,1	0,0	100,1	0,0	118,2
Vins de table et de pays	1,4	81,6	1,1	98,7	1,1	80,5
VINS COURANTS	2,5	81,2	2,0	102,6	2,1	83,3
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	40,8	106,8	43,6	96,1	41,9	102,7
Gros bovins	6,5	95,3	6,2	103,9	6,5	99,0
Veaux	1,2	98,1	1,2	99,8	1,2	97,9
Ovins-caprins	0,9	98,0	0,8	100,1	0,8	98,0
Équidés	0,0	734,3	0,1	96,9	0,1	711,5
Porcins	3,1	99,9	3,1	106,4	3,3	106,3
BETAIL	11,7	97,6	11,4	103,8	11,9	101,3
Volailles	3,3	96,4	3,2	99,3	3,2	95,6
Œufs	1,2	103,1	1,3	126,8	1,6	130,7
PRODUITS AVICOLES	4,5	98,2	4,5	107,2	4,8	105,2
Lait et produits laitiers	8,5	99,7	8,5	112,3	9,5	112,0
dont lait	8,1	99,4	8,1	112,6	9,1	111,9
dont produits laitiers	0,3	108,3	0,4	106,4	0,4	115,2
Autres produits de l'élevage	0,6	103,5	0,6	101,0	0,6	104,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	9,1	100,0	9,1	111,6	10,1	111,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	25,3	98,6	25,0	107,2	26,8	105,7
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	66,2	103,7	68,6	100,2	68,7	103,8
Activités principales de travaux agricoles	4,4	100,3	4,4	100,7	4,5	100,9
Activités secondaires de services	0,2	112,1	0,2	101,6	0,2	113,9
PRODUCTION DE SERVICES	4,6	100,8	4,7	100,7	4,7	101,5
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	70,8	103,5	73,3	100,2	73,4	103,7
dont production des activités secondaires	2,1	94,1	2,0	103,9	2,1	97,8

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE SEMI-DEFINITIF 2017

En milliards d'euros

A4 - CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	Valeur 2016	Indice de volume	Volume 2017	Indice de prix	Valeur 2017	Indice de valeur
Semences et plants	2 493	97,5	2 431	102,3	2 488	99,8
Énergie et lubrifiants	3 465	96,6	3 348	110,2	3 688	106,5
Engrais et amendements	4 042	93,1	3 765	89,0	3 351	82,9
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 306	92,6	3 061	99,3	3 039	91,9
Dépenses vétérinaires	1 421	97,0	1 378	101,7	1 401	98,6
Aliments pour animaux	14 399	103,5	14 896	94,7	14 108	98,0
<i>dont : intraconsommés</i>	6 709	106,8	7 163	89,1	6 384	95,1
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 690	100,6	7 733	99,9	7 724	100,4
Entretien du matériel	3 420	101,1	3 456	101,7	3 515	102,8
Entretien des bâtiments	330	101,5	335	102,1	342	103,6
Services de travaux agricoles	4 439	100,3	4 450	100,7	4 481	100,9
Autres biens et services	7 205	101,2	7 294	98,3	7 169	99,5
<i>dont : SIFIM</i>	927	101,7	944	85,1	803	86,5
Total	44 519	99,8	44 415	98,1	43 582	97,9

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2016	Indice de valeur	Valeur 2017
Production	70 803	103,7	73 408
(-) Consommations intermédiaires	44 519	97,9	43 582
(=) Valeur ajoutée brute	26 284	113,5	29 826

A6 - COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2016	Indice de valeur	Valeur 2017
Valeur ajoutée brute	26 284	113,5	29 826
(+) Subventions d'exploitation	8 120	102,7	8 336
(-) Autres impôts sur la production	1 485	109,2	1 621
Impôts fonciers	868	117,2	1 017
Autres	617	97,8	604
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	32 919	111,0	36 540
(-) Rémunération des salariés	7 729	102,7	7 941
Salaires	6 257	102,4	6 406
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1 471	104,3	1 535
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	25 190	113,5	28 599

A7 - COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2016	Indice de valeur	Valeur 2017
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	25 190	113,5	28 599
(-) Intérêts ¹	602	93,7	564
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1 486	89,2	1 325
(-) Charges locatives nettes ²	2 710	95,4	2 586
(=) Résultat brut de la branche agricole	21 879	116,3	25 449

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE SEMI-DEFINITIF 2017

A8 - INDICATEURS DE RESULTAT BRUT	Évolution 2017/ 2016 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	11,0	10,5
par actif	12,1	11,6
Résultat de la branche agricole	16,3	15,8
par actif non salarié	18,7	18,2
<i>Évolution du prix du PIB</i>	0,5	
<i>Évolution du nombre d'UTA* totales</i>	-1,0	
<i>Évolution du nombre d'UTA* non salariées</i>	-2,0	

A9 - INDICATEURS DE RESULTAT NET	Évolution 2017/ 2016 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	16,1	15,6
par actif	17,2	16,7
Résultat de la branche agricole	30,9	30,3
par actif non salarié	33,6	33,0

En milliards d'euros

	Valeur 2016	Indice de valeur	Valeur 2017
Consommation de capital fixe	10 228	99,7	10 199

* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE DEFINITIF 2016

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2015 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2016 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2016 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,4	92,5	0,4	69,4	0,3	64,2
Blé tendre	6,3	67,6	4,2	97,0	4,1	65,6
Maïs	2,1	87,8	1,9	102,4	1,9	89,9
Orge	2,0	79,8	1,6	87,3	1,4	69,6
Autres céréales	0,4	81,3	0,3	94,1	0,3	76,5
CEREALES	11,2	75,1	8,4	95,0	8,0	71,3
Oléagineux	2,5	92,0	2,3	98,5	2,3	90,7
Protéagineux	0,2	82,0	0,2	101,1	0,2	82,8
Tabac	0,0	86,5	0,0	104,9	0,0	90,7
Betteraves industrielles	0,8	95,5	0,8	109,7	0,8	104,7
Autres plantes industrielles	0,5	103,9	0,5	100,2	0,5	104,1
PLANTES INDUSTRIELLES	4,1	93,6	3,8	101,1	3,9	94,7
Maïs fourrage	1,0	93,4	1,0	100,2	1,0	93,5
Autres fourrages	4,5	99,3	4,5	100,2	4,5	99,6
PLANTES FOURRAGERES	5,6	98,2	5,5	100,2	5,5	98,4
Légumes frais	2,9	100,6	2,9	105,1	3,1	105,7
Plantes et fleurs	2,9	94,9	2,8	101,6	2,8	96,4
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,8	97,7	5,7	103,4	5,9	101,0
POMMES DE TERRE	2,1	97,6	2,1	120,1	2,5	117,2
FRUITS	2,9	98,4	2,8	107,2	3,0	105,4
Vins de champagne	2,6	88,6	2,3	100,9	2,3	89,4
dont vins calmes	1,9	85,3	1,6	100,7	1,6	85,9
dont champagne	0,7	96,9	0,7	101,3	0,7	98,2
Autres vins d'appellation	6,9	97,1	6,7	104,8	7,0	101,7
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	9,5	94,7	9,0	103,8	9,3	98,3
Vins pour eaux de vie AOC	1,2	85,4	1,1	99,7	1,1	85,1
dont vins de distillation	0,2	103,8	0,2	96,9	0,2	100,6
dont cognac	1,0	81,7	0,8	100,4	0,8	82,0
Autres vins de distillation	0,0	115,2	0,0	100,0	0,0	115,2
Vins de table et de pays	1,6	91,7	1,4	97,2	1,4	89,1
VINS COURANTS	2,8	89,1	2,5	98,3	2,5	87,5
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	44,0	90,5	39,8	101,9	40,5	92,1
Gros bovins	6,2	99,8	6,2	95,0	5,9	94,8
Veaux	1,2	100,3	1,2	100,9	1,2	101,2
Ovins-caprins	0,7	104,2	0,7	97,6	0,7	101,7
Equidés	0,1	50,1	0,0	27,7	0,0	13,9
Porcins	3,0	100,4	3,0	103,0	3,1	103,4
BETAIL	11,2	100,0	11,2	97,7	10,9	97,7
Volailles	3,5	94,2	3,3	99,6	3,3	93,8
Œufs	1,3	98,9	1,3	95,6	1,2	94,5
PRODUITS AVICOLES	4,8	95,5	4,6	98,5	4,5	94,0
Lait et produits laitiers	9,1	98,2	9,0	93,7	8,4	92,1
dont lait	8,8	98,1	8,6	93,6	8,1	91,8
dont produits laitiers	0,3	102,6	0,4	97,0	0,3	99,6
Autres produits de l'élevage	0,7	91,3	0,6	98,9	0,6	90,3
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	9,8	97,8	9,6	94,0	9,0	91,9
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	25,8	98,3	25,4	96,5	24,5	94,8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	69,8	93,4	65,1	99,8	65,0	93,1
Activités principales de travaux agricoles	4,3	101,5	4,4	100,8	4,4	102,3
Activités secondaires de services	0,2	90,5	0,2	101,6	0,2	92,0
PRODUCTION DE SERVICES	4,6	100,9	4,6	100,8	4,6	101,8
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	74,3	93,8	69,7	99,8	69,6	93,7
dont production des activités secondaires	2,4	90,4	2,1	100,2	2,1	90,7

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE DEFINITIF 2016

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en milliards d'euros	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur	6,2	91,9	5,7	108,8	6,2	100,0
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	0,0			0,4	109,0
CEREALES	6,6	86,4	5,7	116,4	6,6	100,5
Oléagineux	8,8	100,0	8,8	63,6	5,6	63,6
Protéagineux	58,3	82,0	47,8	84,9	40,6	69,6
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	92,9	96,6	89,7	103,1	92,5	99,6
PLANTES INDUSTRIELLES	160,0	91,4	146,3	94,8	138,7	86,7
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	9,0	150,0	13,5	100,7	13,6	151,1
Plantes et fleurs						
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	9,0	150,0	13,5	100,7	13,6	151,1
POMMES DE TERRE	1,9	105,3	2,0	90,0	1,8	94,7
FRUITS	146,9	99,0	145,4	100,8	146,6	99,8
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	324,4	96,5	312,9	98,2	307,3	94,7
Gros bovins	644,4	100,7	648,7	98,8	641,0	99,5
Veaux						
Ovins-caprins	131,5	104,2	137,0	96,0	131,5	100,0
Équidés						
porcins						
BETAIL	775,9	101,3	785,7	98,3	772,5	99,6
Volailles	2,1	252,4	5,3	100,0	5,3	252,4
Neufs						
PRODUITS AVICOLES	2,1	252,4	5,3	100,0	5,3	252,4
Lait et produits laitiers	92,5	106,8	98,8	93,6	92,5	100,0
dont lait	92,5	106,8	98,8	93,6	92,5	100,0
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	92,5	106,8	98,8	93,6	92,5	100,0
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	870,5	102,2	889,8	97,8	870,3	100,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 194,9	100,7	1202,7	97,9	1177,6	98,6
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 194,9	100,7	1202,7	97,9	1177,6	98,6
dont production des activités secondaires						

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE DEFINITIF 2016

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur	0,4	92,5	0,4	69,9	0,3	64,7
Blé tendre	6,3	67,6	4,2	97,0	4,1	65,6
Maïs	2,1	87,8	1,9	102,4	1,9	89,9
Orge	2,0	79,8	1,6	87,3	1,4	69,6
Autres céréales	0,4	81,2	0,3	94,3	0,3	76,6
CEREALES	11,2	75,1	8,4	95,0	8,0	71,3
Oléagineux	2,6	92,0	2,4	98,4	2,3	90,6
Protéagineux	0,3	82,0	0,2	97,5	0,2	80,0
Tabac	0,0	86,5	0,0	104,9	0,0	90,7
Betteraves industrielles	0,8	95,5	0,8	109,7	0,8	104,7
Autres plantes industrielles	0,6	102,8	0,6	100,6	0,6	103,4
PLANTES INDUSTRIELLES	4,3	93,6	4,0	100,9	4,0	94,4
Maïs fourrage	1,0	93,4	1,0	100,2	1,0	93,5
Autres fourrages	4,5	99,3	4,5	100,2	4,5	99,6
PLANTES FOURRAGERES	5,6	98,2	5,5	100,2	5,5	98,4
Légumes frais	2,9	100,8	2,9	105,1	3,1	105,9
Plantes et fleurs	2,9	94,9	2,8	101,6	2,8	96,4
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,8	97,8	5,7	103,4	5,9	101,1
POMMES DE TERRE	2,1	97,6	2,1	120,1	2,5	117,2
FRUITS	3,0	98,4	3,0	106,9	3,2	105,2
Vins de champagne	2,6	88,6	2,3	100,9	2,3	89,4
dont vins calmes	1,9	85,3	1,6	100,7	1,6	85,9
dont champagne	0,7	96,9	0,7	101,3	0,7	98,2
Autres vins d'appellation	6,9	97,1	6,7	104,8	7,0	101,7
VINS DE QUALITE	9,5	94,7	9,0	103,8	9,3	98,3
Vins pour eaux de vie AOC	1,2	85,4	1,1	99,7	1,1	85,1
dont vins de distillation	0,2	103,8	0,2	96,9	0,2	100,6
dont cognac	1,0	81,7	0,8	100,4	0,8	82,0
Autres vins de distillation	0,0	115,2	0,0	100,0	0,0	115,2
Vins de table et de pays	1,6	91,7	1,4	97,2	1,4	89,1
VINS COURANTS	2,8	89,1	2,5	98,3	2,5	87,5
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	44,3	90,5	40,1	101,8	40,8	92,2
Gros bovins	6,9	99,9	6,9	95,3	6,5	95,2
Veaux	1,2	100,3	1,2	100,9	1,2	101,2
Ovins-caprins	0,8	104,2	0,9	97,4	0,9	101,5
Équidés	0,1	50,1	0,0	27,7	0,0	13,9
Porcins	3,0	100,4	3,0	103,0	3,1	103,4
BETAIL	12,0	100,0	12,0	97,7	11,7	97,8
Volailles	3,5	94,3	3,3	99,6	3,3	93,9
Œufs	1,3	98,9	1,3	95,6	1,2	94,5
PRODUITS AVICOLES	4,8	95,6	4,6	98,5	4,5	94,1
Lait et produits laitiers	9,2	98,3	9,1	93,7	8,5	92,1
dont lait	8,9	98,1	8,7	93,6	8,1	91,8
dont produits laitiers	0,3	102,6	0,4	97,0	0,3	99,6
Autres produits de l'élevage	0,7	91,3	0,6	98,9	0,6	90,3
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	9,9	97,8	9,7	94,0	9,1	92,0
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	26,7	98,4	26,3	96,5	25,3	95,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	71,0	93,5	66,3	99,7	66,2	93,2
Activités principales de travaux agricoles	4,3	101,5	4,4	100,8	4,4	102,3
Activités secondaires de services	0,2	90,5	0,2	101,6	0,2	92,0
PRODUCTION DE SERVICES	4,6	100,9	4,6	100,8	4,6	101,8
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	75,5	93,9	70,9	99,8	70,8	93,7
dont production des activités secondaires	2,4	90,4	2,1	100,2	2,1	90,7

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE DEFINITIF 2016

En milliards d'euros

A4 - CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Semences et plants	2 607	94,4	2 462	101,3	2 493	95,6
Énergie et lubrifiants	3 666	122,8	4 503	76,9	3 465	94,5
Engrais et amendements	4 155	109,0	4 530	89,2	4 042	97,3
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 249	90,7	2 946	112,2	3 306	101,8
Dépenses vétérinaires	1 455	101,9	1 483	95,8	1 421	97,6
Aliments pour animaux	15 192	105,8	16 067	89,6	14 399	94,8
<i>dont : intraconsommés</i>	6 898	104,1	7 185	93,4	6 709	97,3
<i> achetés en dehors de la branche</i>	8 294	107,1	8 882	86,6	7 690	92,7
Entretien du matériel	3 402	97,1	3 302	103,6	3 420	100,5
Entretien des bâtiments	346	99,1	342	96,5	330	95,6
Services de travaux agricoles	4 341	96,5	4 188	106,0	4 439	102,3
Autres biens et services	7 510	94,3	7 079	101,8	7 205	95,9
<i>dont : SIFIM</i>	1 285	74,3	955	97,2	927	72,2
Total	45 920	102,1	46 901	94,9	44 519	96,9

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
Production	75 534	93,7	70 803
(-) Consommations intermédiaires	45 920	96,9	44 519
(=) Valeur ajoutée brute	29 614	88,8	26 284

A6 - COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
Valeur ajoutée brute	29 614	88,8	26 284
(+) Subventions d'exploitation	8 458	96,0	8 120
(-) Autres impôts sur la production	1 652	89,9	1 485
Impôts fonciers	1 012	85,8	868
Autres	640	96,5	617
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	36 420	90,4	32 919
(-) Rémunération des salariés	7 700	100,4	7 729
Salaires	6 228	100,5	6 257
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1 472	100,0	1 471
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28 721	87,7	25 190

A7 - COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28 721	87,7	25 190
(-) Intérêts ¹	676	89,1	602
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1 671	88,9	1 486
(-) Charges locatives nettes ²	2 692	100,6	2 710
(=) Résultat brut de la branche agricole	25 353	86,3	21 879

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

COMPTE DEFINITIF 2016

A8 - INDICATEURS DE RESULTAT BRUT	Évolution 2016/ 2015 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-9,6	-10,1
par actif	-8,6	-9,1
Résultat de la branche agricole	-13,7	-14,2
par actif non salarié	-11,8	-12,3
<i>Évolution du prix du PIB</i>	0,5	
<i>Évolution du nombre d'UTA* totales</i>	-1,1	
<i>Évolution du nombre d'UTA* non salariées</i>	-2,1	

A9 - INDICATEURS DE RESULTAT NET	Évolution 2016/ 2015 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-12,9	-13,3
par actif	-11,9	-12,4
Résultat de la branche agricole	-22,2	-22,6
par actif non salarié	-20,6	-21,0

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
Consommation de capital fixe	10 371	98,6	10 228

* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, compte arrêté en juin 2019

Les révisions de comptes

En dehors des changements de base, les comptes d'une même année font l'objet de quatre estimations, en fonction des sources disponibles. La version **prévisionnelle** est présentée en décembre de l'année en cours, la version **provisoire** en juin de l'année n+1, la version **semi-définitive** en juin n+2 et la version **définitive** en juin n+3. Sont retracées ici les révisions des comptes publiés dans ce volume par rapport à la version de la campagne de comptes précédente pour deux indicateurs :

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole, qui est égale à :

valeur ajoutée brute + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production.

Le résultat brut de la branche agricole, qui est égal à :

valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole - rémunération des salariés - intérêts
- charge locative nette.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est exprimée par UTA (unité de travail annuel, équivalent temps plein de l'agriculture) et le résultat brut de la branche agricole par UTANS (unité de travail annuel non salarié). Ils sont exprimés en termes réels, c'est-à-dire déflatés par l'évolution du prix du PIB.

Le compte 2016 définitif

Dans le compte définitif 2016, l'évolution de la production hors subventions est peu révisée, de + 0,1 point seulement. L'évolution des consommations intermédiaires a été révisée à la hausse, de 0,6 point. Cela conduit à une révision de l'évolution de la valeur ajoutée brute de - 0,8 point.

Les autres postes n'étant revus que marginalement, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de - 0,6 point.

Au final, l'évolution du résultat brut de la branche agricole passe de -13,2 % à -13,7 % (-0,5 point).

Compte tenu d'une légère révision de l'évolution de l'emploi agricole et du prix du PIB, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels s'établit ainsi à - 9,1 % (- 0,9 point par rapport à sa version semi-définitive). Le résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels diminue quant à lui de - 12,3 % (révision de - 0,8 point).

Le compte 2017 semi-définitif

Dans le compte semi-définitif 2017, l'évolution de la production hors subventions est révisée de + 0,6 point par rapport à la version provisoire du compte (+ 3,8 % contre + 3,2 % précédemment). La production végétale a été révisée à la hausse (+ 0,8 point d'évolution), ainsi que la production animale (+ 0,2 point d'évolution). La hausse de la production de services est également révisée de +0,5 point.

L'évolution des consommations intermédiaires a été revue à la baisse (- 0,3 point). Du fait de l'intégration des données du RICA, un certain nombre de postes sont révisés : les pesticides sont révisés à la baisse, tandis que dépenses d'autres biens et services sont révisés à la hausse. Cependant l'indice d'évolution est revu à la baisse en raison d'une revalorisation du montant des achats en 2016

L'évolution des subventions d'exploitation est revue à la hausse et passe de -1,5 % à + 2,7 %, suite à une prise en compte plus complète des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatique) et des indemnités au titre des calamités agricoles. De ce fait, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est en définitive révisée de + 2,8 points et l'évolution du résultat brut de la branche agricole de + 3,8 points.

L'évolution de l'emploi agricole total (exprimé en UTA) n'est pas modifiée ni celle de l'emploi agricole non salarié (exprimé en UTANS).

L'évolution du prix du PIB passe de + 0,7 % à + 0,5 %.

Dans le compte semi-définitif 2017, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est évaluée à + 11,6 % au lieu de + 8,6 % (révision de + 3,0 points). L'évolution du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est évaluée à + 18,2 % au lieu de + 14,0 % (révision de + 4,2 point).

Le compte 2018 provisoire

Dans la version provisoire du compte 2018, la production hors subventions a été estimée à + 5,7 %, contre + 4,7 % dans le compte prévisionnel.

Cela provient avant tout des prix. Les principales révisions à la hausse ont concerné les fourrages et les pommes de terre.

L'évolution des consommations intermédiaires est relevée de 0,4 point, due notamment à l'alimentation animale et aux services agricoles.

Compte tenu de ces modifications, l'évolution 2018 de la valeur ajoutée brute est revue à la hausse (+1,7 points).

Après prise en compte des subventions d'exploitation, dont l'évolution est révisée à la baisse (- 2,5 points), et des impôts sur la production, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de + 0,9 point. L'évolution des rémunérations est révisée de + 0,9 point, celle des intérêts est revue fortement à la baisse (-10,6 points), celle des charges locatives à la hausse de 1,8 point. Au bout du compte, l'évolution du résultat brut de la branche agricole est ainsi augmentée de 0,9 point.

Les variations de l'emploi agricole sont revues à la hausse (+ 0,7 point pour l'emploi total).

L'évolution du prix du PIB est révisée à + 0,8 %, contre + 1,0 % précédemment.

Dans le compte provisoire 2018, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est évaluée à + 7,0 % au lieu de + 6,7 % dans la version prévisionnelle (révision de + 0,3 point). L'évolution du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est évaluée à + 10,9 % au lieu de + 10,8 % (révision de + 0,1 point).

Bilan des révisions des comptes

Tableau A11 : Évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels

	2016		2017		2018	
	brut	net	brut	net	brut	net
Prévisionnel	-11,6	-15,9	+7,7	+10,5	+6,7	+9,8
Provisoire	-8,4	-12,0	+8,6	+12,4	+7,0	+9,4
Semi-définitif	-8,2	-12,1	+11,6	+16,7		
Définitif	-9,1	-12,4				
Révision (en points)*	+2,5	+3,5	+3,9	+6,2	+0,3	-0,4

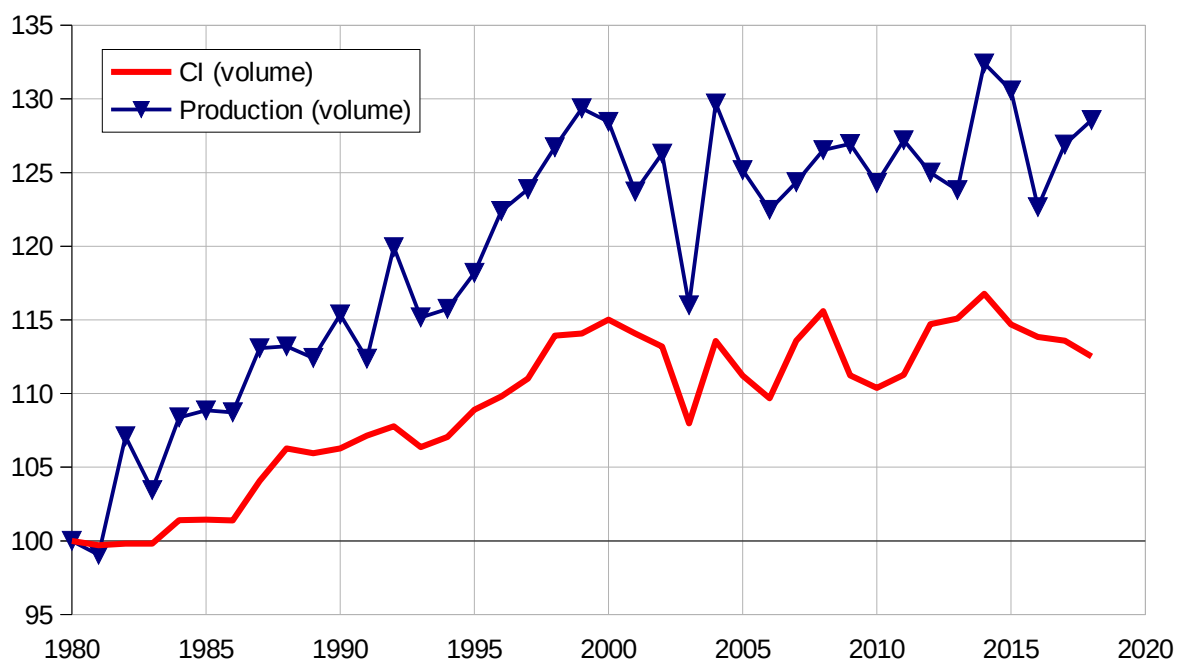
Tableau A12 : Évolution du résultat de la branche agricole par actif non salarié en termes réels

	2016		2017		2018	
	brut	net	brut	net	brut	net
Prévisionnel	-15,0	-26,1	+13,0	+22,2	+10,8	+18,3
Provisoire	-12,3	-21,9	+14,0	+25,4	+10,9	+17,0
Semi-définitif	-11,5	-21,5	+16,7	+33,0		
Définitif	-12,3	-21,0				
Révision (en points)*	+2,7	+5,1	+3,7	+10,8	+0,1	-1,3

* Entre le premier et le dernier compte connu.

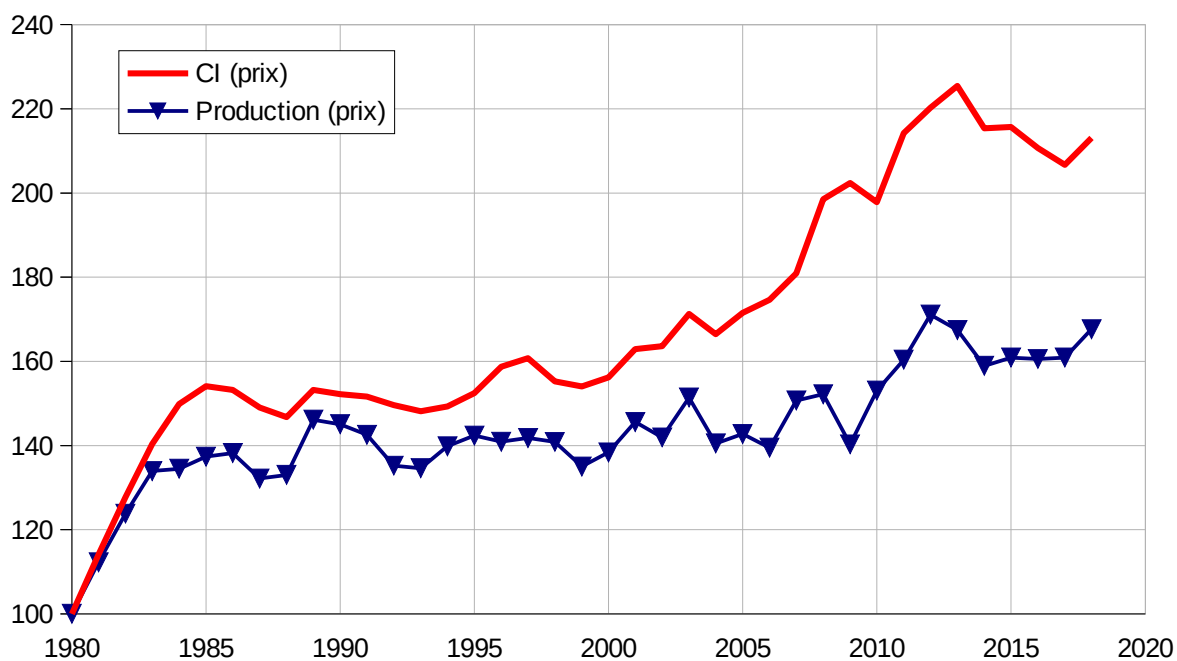
Graphiques sur longue période

Graphique A1 : Production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, en volume, base 100 en 1980



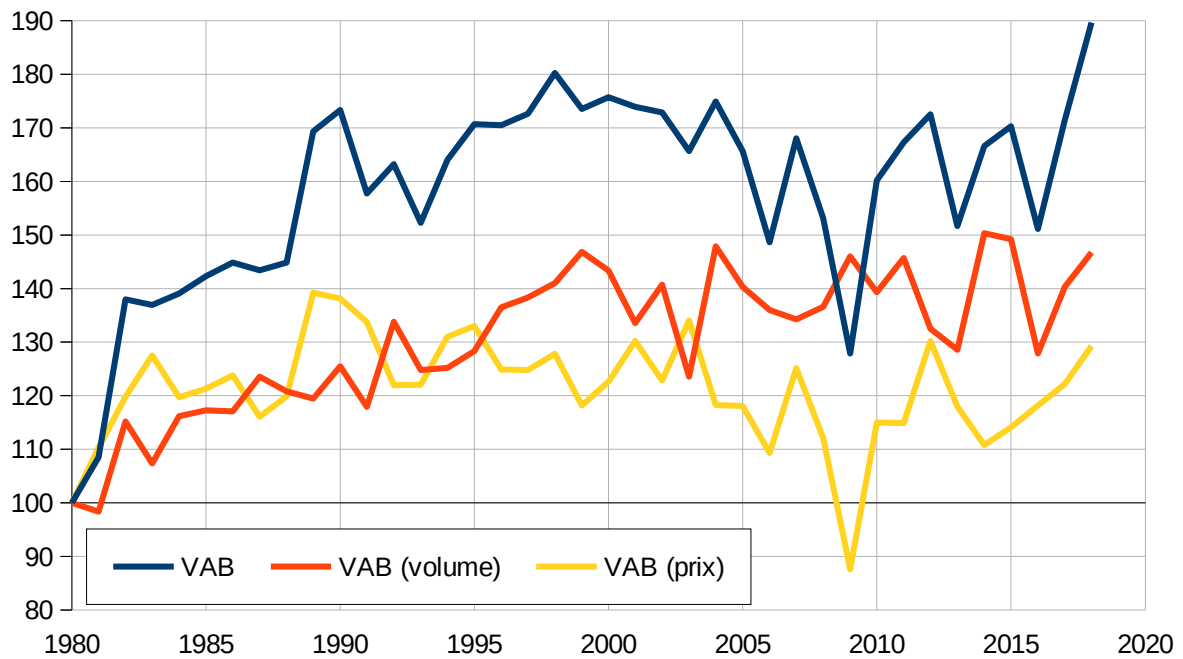
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique A2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, base 100 en 1980



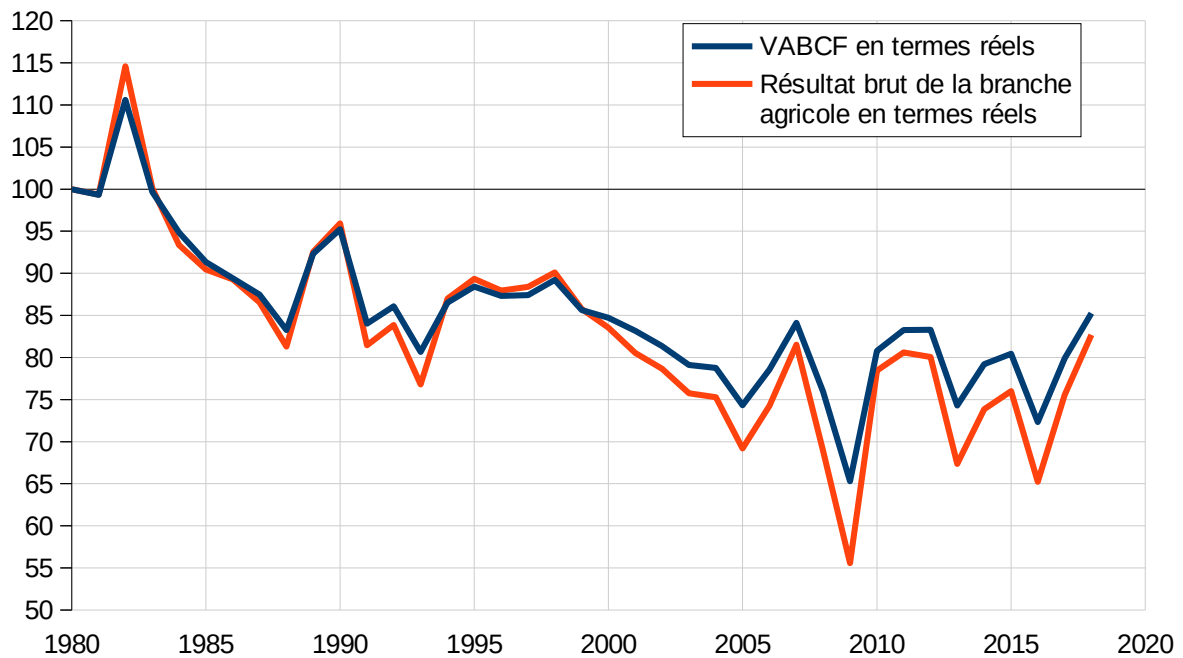
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique A3 : Valeur ajoutée brute de la branche agricole, base 100 en 1980



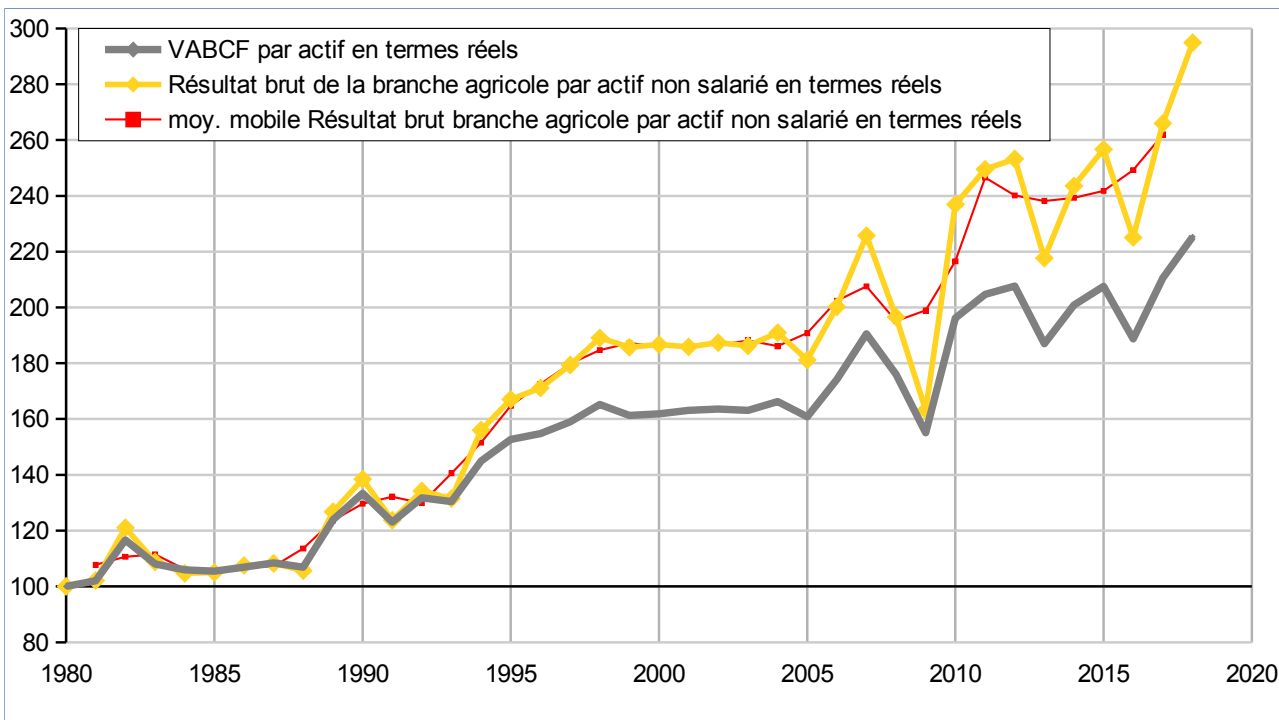
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique A4 : VABCF et du résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 1980



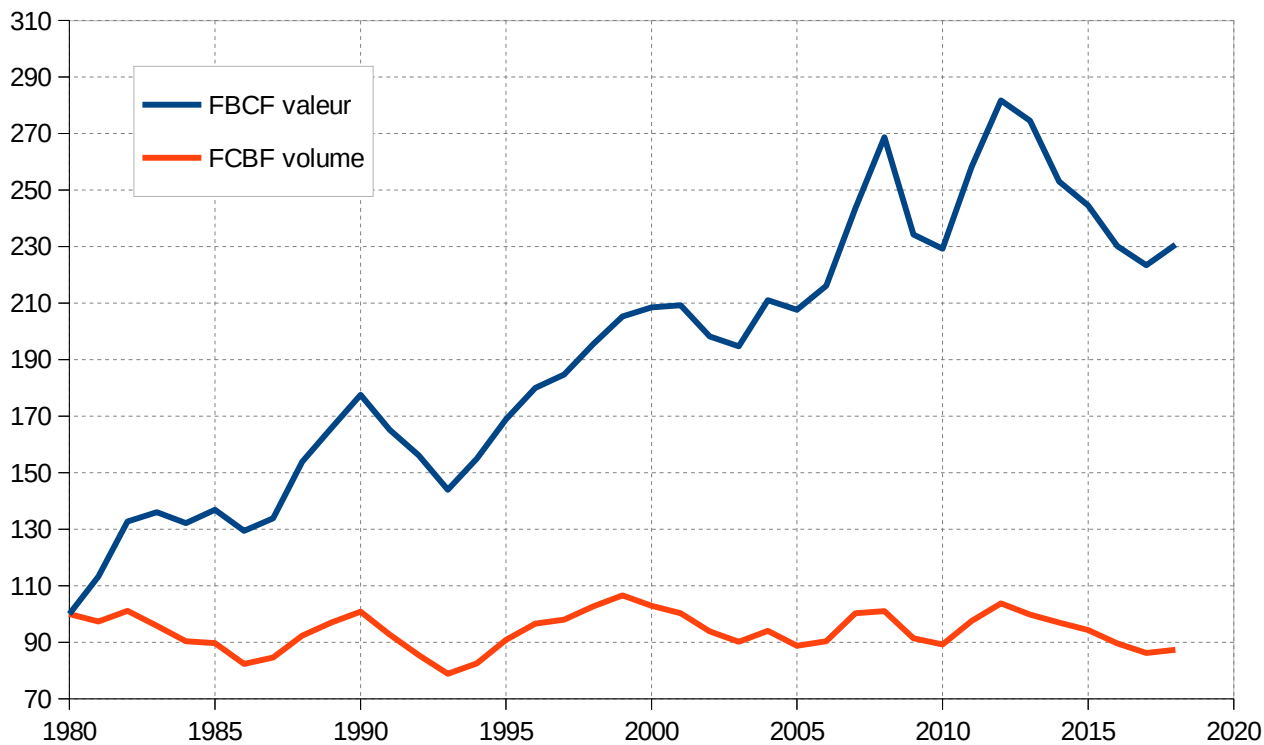
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique A5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, base 100 en 1980



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

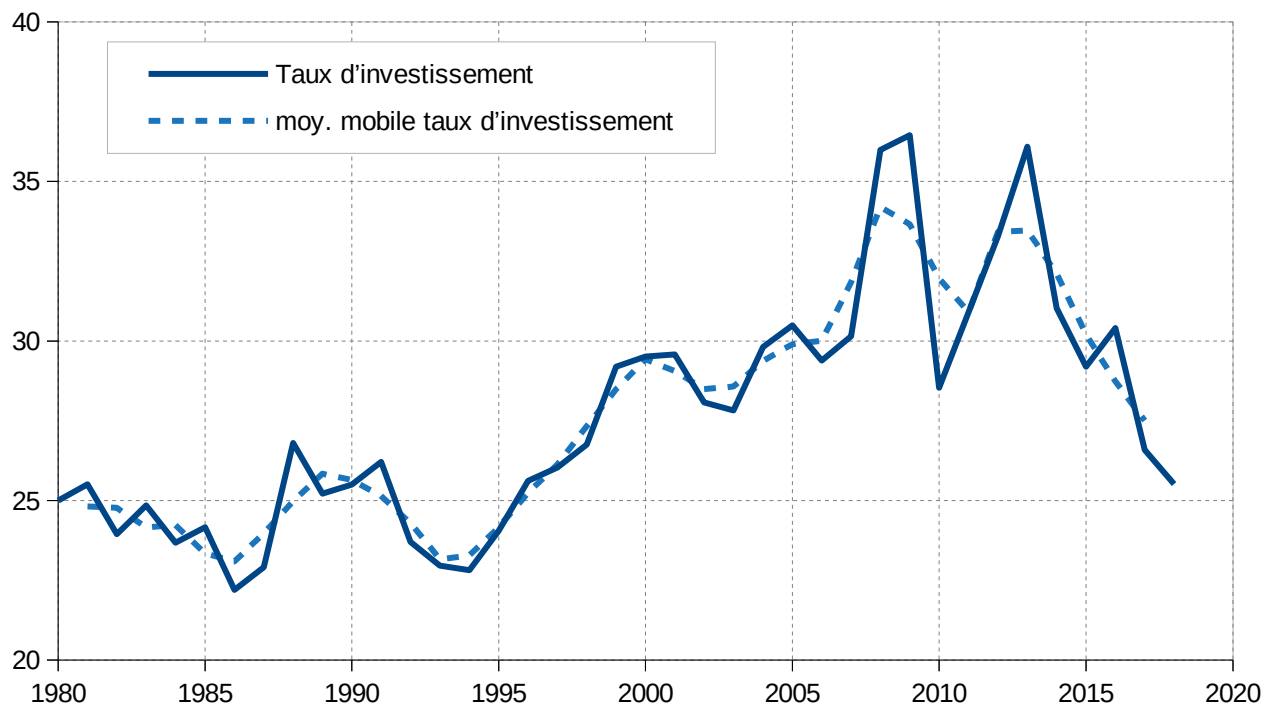
Graphique A6 : Formation brute de capital fixe de la branche agricole en valeur et en volume, base 100 en 1980



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

Graphique A7 : Taux d'investissement de la branche agricole (FBCF / VABCF)

En %



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2019.

L'agriculture dans l'économie française - définitions

1- Le champ

Les activités sont considérées en tant que **branches**.

- La branche **agriculture** est ici celle des comptes de la CCAN.
- les **industries agroalimentaires** ont été isolées pour pouvoir les comparer à l'agriculture. En conséquence, l'**industrie** est définie ici comme l'industrie manufacturière hors IAA. L'énergie ne fait pas partie de ce regroupement.
- Le champ des **services** est restreint aux seules branches principalement constituées de sociétés non financières et entreprises individuelles (SNF-EI). Les services principalement marchands comprennent l'hébergement et restauration, les transports, l'information et communication (y compris activités informatiques), les activités scientifiques et techniques et les autres services tels que les arts et spectacles. Ils ne comprennent pas l'administration, l'éducation-santé-action sociale, les activités financières et d'assurance et les activités immobilières (dans lesquelles se trouve la grande masse des loyers réels ou imputés aux propriétaires occupants).
- le **commerce** est isolé du fait de l'importance des entreprises individuelles, ceci constitue un intérêt particulier pour les comparaisons avec l'agriculture.

Ne sont retenues que des branches dont l'évolution macro-économique est guidée par celle des SNF-EI.

Dans l'**ensemble de l'économie**, la prédominance des SNF-EI est moins manifeste, ce qui pose des problèmes de comparabilité avec l'agriculture. C'est pourquoi, les comparaisons avec l'ensemble de l'économie s'entendent ici en restreignant l'économie aux seules SNF-EI (mais toutes activités confondues y compris énergie et construction).

2 - Les indicateurs

La **valeur ajoutée brute** (c'est-à-dire sans enlever la consommation de capital fixe) est au prix de base, en volume.

- L'**emploi** total, salarié et non salarié, est en équivalent temps plein. Dans les comptes de la CCAN, cette notion s'appelle unité de travail annuel (UTA).
- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est aussi rapportée à l'emploi total en équivalent temps plein (par actif). Elle est exprimée en **brut** puisque la **valeur des consommations de capital fixe n'est pas disponible pour les autres branches d'activité**.
- L'**excédent brut d'exploitation** est le dernier agrégat disponible par branche **dans le cadre central**.
- L'**investissement** correspond à la formation brute de capital fixe (FBCF) en volume, ce qui n'inclut pas les terrains.
- Le **commerce extérieur** est établi par produits et non par branches ; en conséquence, l'ensemble de l'économie représente l'ensemble des échanges, sans référence aux SNF-EI ; l'ensemble de la filière agroalimentaire est agrégé ; les évolutions des flux d'exportations et d'importations sont à prix courants. La comparabilité entre les produits des différentes branches n'est pas parfaite puisque les importations des différents biens sont, dans les comptes nationaux, valorisées y compris assurance et transport (CAF) alors que celles des services, du commerce et de l'ensemble de l'économie sont valorisées en considérant que les produits sont globalement valorisés hors assurance et transport (FAB) puisqu'une correction CAF-FAB est effectuée globalement sur l'ensemble des produits.
- La **demande intérieure finale** en volume par produit, regroupe la consommation finale et la FBCF.

Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche**.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate**, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées.

*Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**. L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives. Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions en termes réels correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Comptes de la branche agricole

Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y. c. SIFIM)	Production au prix de base¹
Valeur ajoutée (brute/nette)²	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production - Impôts fonciers - Autres	Valeur ajoutée (brute/nette) Subventions d'exploitation (y. c. bonifications d'intérêts)
Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés - Salaires bruts - Cotisations sociales à la charge des employeurs	Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs
Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM	Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)
Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)	
Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Évolution du nombre d'UTA ³ totales	(3)
Évolution du nombre d'UTA ³ non salariées	(4)
Évolution du prix du PIB	(5)

Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
Résultat de la branche agricole	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

Indicateurs de résultat nets (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs		
par actif		(A)
Résultat de la branche agricole		(C)
par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

LIENS VERS INTERNET

Le contexte européen

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data>

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Compte national de l'Agriculture

<https://www.insee.fr/fr/recherche?idprec=3678723&q=compte+agriculture&debut=0>

Méthodologie des comptes nationaux en base 2010

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1184#consulter>

Comptes nationaux annuels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=33&geo=FRANCE-1>

Comptes nationaux trimestriels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&geo=FRANCE-1>